inforespace

cosmologie
phénomènes spatiaux
primhistoire

revue bimestrielle
1974 n° 18, 3[me] année

cotisations

Formule A (1974)		Belgique	France	Autres pays
Cotisation	ordinaire	FB 375,—	FF 45,—	FB 400,—
	étudiant	FB 300,—	FF 37,—	FB 325,—
	de soutien	FB 500,— minimum	FF 60,— minimum	FB 500,— minimum
Formule B (1974 + 1973)				
Cotisation	ordinaire	FB 700,—	FF 84,—	FB 750,—
	étudiant	FB 550,—	FF 67,—	FB 600,—
	de soutien	FB 1000,— minimum	FF 110,— minimum	FB 1000,— minimum
Formule C (1974 + 1973 + 1972)				
Cotisation	ordinaire	FB 950,—	FF 115,—	FB 1000,—
	étudiant	FB 750,—	FF 92,—	FB 800,—
	de soutien	FB 1250,— minimum	FF 140,— minimum	FB 1250,— minimum

Année 1973 seule (N° 7 à 12) : FB 375,—
Année 1972 seule (N° 1 à 6) : FB 300,—

Les cotisations étant renouvelables par année civile, trois formules s'offrent à vous : vous pouvez soit, formule A, souscrire à un abonnement pour l'année 1974, donnant droit aux numéros 13 à 18, soit, formule B, souscrire à la fois pour les années 1973 et 1974 (numéros 7 à 18), soit enfin, formule C, souscrire également pour l'année 1972, ce qui vous permet d'acquérir la collection complète de la revue, tous les anciens numéros étant encore disponibles. Nous attirons votre attention sur le fait que la souscription globale à 2 ou 3 années est plus avantageuse que l'achat séparé des 3 collections.

Le bénéfice du tarif « étudiant » est étendu aux détenteurs de la « Carte J - Passeport des Jeunes » sur présentation de celle-ci ou envoi d'une photocopie.

Il n'est fait aucun envoi contre remboursement. Tout versement est à effectuer au C.C.P. N° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26, 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire N° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque.

Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

INFORESPACE 1972 ET 1973 SONT ENCORE DISPONIBLES

De nouveaux membres nous ont rejoints pour cette année 1974 et leur nombre continue d'augmenter. Sans doute beaucoup parmi eux désirent-ils connaître les débuts de notre revue. En prévision de cela, nous avions imprimé en nombre suffisant nos premiers numéros. Tous sont encore disponibles et les nouveaux affiliés peuvent donc, en les acquérant, se placer au nombre de ceux qui possèderont la collection complète d'INFORESPACE.

Vous trouverez dans nos deux premières années de parution le début de nos grandes rubriques : l'« Historique des Objets Volants Non Identifiés » (période de 1947 à 1957), le « Dossier Photo » (au moins deux photos authentifiées d'OVNI par numéro, dont les cas belges), « Nos Enquêtes » (une ou deux grandes observations belges décrites dans chaque numéro), « Etude et Recherche » (avec le début de la capitale étude sur « L'extraordinaire explosion de 1908 dans la Taïga » et d'autres travaux sur la propulsion des OVNI) ; parmi les articles parus dans la rubrique « Primhistoire et Archéologie », citons : « L'étrange site de Nazca », « Les fresques du Tassili », « Les cartes de Piri Reis », « Le trilithe de Baalbeck »...

Vous y lirez aussi une étude de la SOBEPS sur « Les OVNI au 19e siècle », des articles approfondis sur de grands cas, comme l'affaire Hill ou Trancas (Argentine), des articles de Michel Carrouges, Henry Durrant, Charles Garreau, Pierre Guérin, Brinsley Le Poer Trench, Paul Misraki, et bien d'autres articles variés.

La SOBEPS est une association sans but lucratif qui, dégagée de toute option confessionnelle, philosophique, ou politique, a pour dessein l'observation et l'étude rationnelle et objective des phénomènes spatiaux et des problèmes connexes, ainsi que la diffusion sans préjugés des informations recueillies.
Cette diffusion s'effectue par le truchement d'une revue bimestrielle de même que par des conférences, débats, etc.
Nous sollicitons vivement la collaboration de nos lecteurs que nous invitons à nous communiquer toute information relative aux sujets traités dans la revue.
Selon l'espace disponible nous publierons les envois qui nous parviendront, leur publication n'engageant que la responsabilité de leur auteur.
Nous serons toujours très reconnaissants aux lecteurs qui nous enverront des livres et revues pour la bibliothèque, de même que des coupures de presse, photographies, etc., relatifs aux activités de l'association.
Si d'aventure vous êtes amenés à observer un phénomène spatial, ou si vous avez connaissance d'une telle observation par autrui, nous vous serions très reconnaissants de bien vouloir nous en informer dans le plus bref délai.

FAITES DES ADHESIONS AUTOUR DE VOUS, PLUS NOUS SERONS NOMBREUX, MIEUX VOUS SEREZ INFORMES.

inforespace

Organe de la SOBEPS asbl
Société Belge d'Etude des Phénomènes Spatiaux

Boulevard Aristide Briand, 26
1070 — Bruxelles tél. : 02/523.60.13

Président :
André Boudin

Secrétaire général :
Lucien Clerebaut

Trésorier :
Christian Lonchay

Rédacteur en chef :
Michel Bougard

Mise en page :
Jean-Luc Vertongen

Imprimeur :
L. Bourdeaux-Capelle à Dinant

Editeur responsable :
Lucien Clerebaut

Sommaire

Editorial

Un bilan mince mais encourageant

« On peut tromper une partie du peuple tout le temps et tout le peuple une partie du temps, mais on ne peut tromper tout le peuple tout le temps ».

A. Lincoln.

Quand, en mai 1971, je décidai de fonder la SOBEPS, j'étais loin de m'imaginer le développement que prendrait le problème des Objets Volants Non Identifiés. Je me souviens encore du communiqué repris par la presse mondiale en 1969, annonçant les conclusions ambiguës du Comité Condon : « Rien ne prouve que les Soucoupes Volantes existent, et rien n'indique qu'elles constituent une menace pour la sécurité des Etats Unis », jolie contradiction dans les termes. En fait, lorsqu'on connaît les dessous de l'affaire (1), il y a de quoi vous dégoûter à jamais d'étudier sérieusement le problème. Mais l'Armée de l'Air Américaine trouva cependant un antagoniste en la personne du journaliste Fr. Edwards (2). Que le lecteur me pardonne de revenir sur certaines choses, mais ce qui suit constitue à mes yeux un exemple parfait d'irresponsabilité et de cynisme. Il s'agit bien sûr de la politique suivie pour l'élaboration du rapport de l'Université du Colorado.

La vérité sur le Projet Condon fut découverte par hasard. Au cours de l'automne 67, une association d'instituteurs demanda à l'un des collaborateurs de Condon une conférence sur le COMITE, son origine, ses méthodes et ses buts. Ce savant (probablement le Dr David Saunders) consulta, dans les archives du Comité, un dossier intitulé : « Air Force Contract and Background », où étaient consignés les documents concernant les négociations de l'été 66 entre l'Air Force et le groupe de l'Université du Colorado. Ces documents montraient la part déterminante prise dans ces pourparlers par le Dr Robert Low, qui fut nommé par la suite Administrateur du Comité. Dans l'un d'eux, un mémoire titré « Quelques idées sur le Projet OVNI », Low développait la marche à suivre pour « gagner la bataille ». Il disait notamment : « Notre étude serait conduite presque exclusivement par des gens qui n'y croient pas et qui, quoique ne pouvant peut-être pas démontrer un résultat négatif, pourraient probablement conduire un corps de preuve montrant de façon convaincante qu'il n'y a aucune réalité dans les observations (an impressive body of evidence that there is no reality to the observations). La ruse (trick) consisterait, je pense, à décrire le Projet de telle façon qu'aux yeux du public il apparaîtrait comme une étude absolument objective, et qu'aux yeux de la communauté scientifique il offrirait l'image d'un groupe de gens qui n'y croient pas, faisant de leur mieux pour être objectifs, mais n'ayant aucun espoir de mettre la main sur une soucoupe. Un moyen de parvenir à ce but consisterait à faire porter l'investigation non sur les phénomènes physiques, mais plutôt sur les gens qui font des observations. On doit insister sur cela plutôt que sur l'examen de la vieille question (sic) de la réalité des soucoupes. Je pense que la communauté scientifique accepterait très vite notre travail... J'ai l'impression à ce stade initial, que si nous mettons la chose convenablement sur pied, si nous nous donnons la peine de rassembler l'équipe nécessaire et de réussir à présenter à la communauté scientifique l'image que nous voulons présenter, nous pourrons emporter l'affaire à notre profit (carry the job off to our benefit)... »

Saunders fut stupéfait à la lecture de ce document. Il en prit copie et alla le montrer à ses collègues. Ceux-ci pensèrent d'abord démissionner en bloc. Puis ils changèrent d'avis, se disant qu'il était préférable de rester dans la place afin de voir ce qu'il s'y faisait réellement.

David Saunders et Norman Levine, au courant des travaux de James McDonald, lui communiquèrent le mémoire de Robert Low, tendant à prouver que le Comité Condon n'était qu'une vaine réédition du Jury Robertson. McDonald commit cependant une erreur : il écrivit à Condon pour lui faire part de ses griefs, mais il cita honnêtement ses informateurs, de sorte

que le 8 février 1968, Condon notifiait aux docteurs David Saunders, enquêteur principal adjoint, et Norman Levine, chercheur adjoint, la cessation de leurs activités au sein du personnel du Projet. Il précisait que tous deux étaient démis de leurs fonctions pour incompétence et se refusait à tout commentaire. Condon les avait en outre avertis qu'ils seraient « ruinés professionnellement », pour avoir livré le texte de Bob Low. Marie-Louise Amstrong, adjointe administrative du Comité démissionna (3) pour apporter son témoignage aux docteurs Saunders et Levine, qui attaquèrent Condon en diffamation. Condon payait ainsi de sa réputation vingt ans de mensonge de l'Air Force...

Je ne m'étendrai pas outre mesure sur le passé, notre Historique permet à chacun de se faire une opinion des événements. Par contre, on ne peut nier que les choses changent. Pour preuve, il suffit de citer la prise en considération du problème des OVNI par la Gendarmerie Française en 1971 (4). Les 39 dossiers de Jean-Claude Bourret sur France Inter, début 1974, en sont un autre exemple. Jamais n'a été diffusée une série d'émissions aussi importante, aussi complète dans la présentation globale du phénomène et aussi sérieuse par la qualité des témoignages et des personnalités scientifiques consultées. A tel point qu'elle justifiait pleinement l'édition d'un ouvrage : « La nouvelle vague des Soucoupes Volantes » (5), ouvrage qui démontre par ailleurs à suffisance la continuité du phénomène. Il faut souligner une déclaration à laquelle nous ne nous attendions pas, celle de l'ex-ministre des Armées, Robert Gallez, dont l'interview par J.C. Bourret fut reprise le lendemain à la une des principaux journaux français. Et à propos de la Presse, soulignons là aussi une très nette évolution dans le sens si longtemps souhaité, à savoir la relation objective d'observations et l'abandon de commentaires sarcastiques. Ainsi les milieux de l'Information ont abandonné leur rôle de juge dans cette affaire, pour s'en tenir à une position plus prudente qui consiste à prendre le pouls des spécialistes, et à ne pas trop engager leur propre responsabilité (ce que nous comprenons aisément). Un exemple probant en est la note (une page entière) de la rédaction de la très sérieuse revue « Sciences et Avenir » (6), qui s'était par ailleurs abstenue de publier quoi que ce soit sur ce problème avant 1972. Elle se justifiait comme suit : « Une information scientifique vivante doit avoir le droit à l'erreur. Mais ce droit comporte aussi des devoirs. Celui, en particulier, d'éliminer tous les sujets qui prétendent se rattacher à la Science alors qu'ils procèdent d'un goût du fantastique profondément antiscientifique. Disons très franchement que les « Soucoupes Volantes » nous ont toujours semblé appartenir à cette catégorie. Elles font partie des choses-dont-on-ne-parle-pas-dans-une-revue-sérieuse. Avouons également que cette opinion traduisait davantage un préjugé général de la communauté scientifique qu'une enquête personnelle sur le sujet ». Un peu plus bas on trouve cette autre précision : « En publiant ces documents (7) nous ne prenons nullement position sur ce problème, nous soulignons avec insistance le caractère hypothétique de ces recherches, mais nous affirmons que ce n'est pas « manquer de sérieux que de s'en occuper sérieusement »...

Mais revenons à la presse belge qui nous intéresse plus directement. Quinconque suit le phénomène OVNI de l'intérieur de notre Société est étonné des nombreux articles reprenant des observations belges ou étrangères et publiées dans les conditions formulées plus haut. Il est vrai que la SOBEPS a contribué à la parution d'articles ou même de séries dans plusieurs quotidiens. De nombreux autres articles furent publiés sous la plume de M. Gérard Des Marez, chroniqueur spatial au « Soir », qui fait preuve d'une objectivité et d'un sens aigu d'exactitude dans l'information, ce dont nous le louons. La radio aussi a joué un rôle important dans ce domaine, puisque des représentants de la SOBEPS furent invités par M. José Fostier pour un débat dans les « Dossiers de l'Actualité », le 19 avril dernier. Autre incursion du problème OVNI sur les antennes, le débat, dirigé par M. Gérard Valet et auquel participaient MM. J. Jedwab, professeur à l'ULB, Vercheval, de l'Institut d'Aéronomie Spatiale, G. Des Marez, journaliste, ainsi qu'un pilote, témoin d'une observation. Passons maintenant à ce géant qu'est la Télévision. La RTB contacta la SOBEPS afin de recueillir des témoignages pour

l'une de ses émissions : « Sérieux ou pas ». Puisqu'une pareille occasion ne se présente pas tous les jours (et de fait, c'était la première fois), nous avons mis tout en œuvre pour assurer à cette émission une qualité exceptionnelle. Les réalisateurs, MM. Loverius et Lamensch, organisèrent leur émission en admettant la réalité du phénomène afin d'éviter un débat stérile. Pour ce dernier ils invitèrent MM. P. Guérin, A. Koekelenbergh, A. Meessen et Cl. Poher.

La parution de deux ouvrages très importants contribua également dans une très large mesure à la reconnaissance du problème par les milieux scientifiques. Il s'agit d'une part du livre du Dr Allen J. Hynek, « The UFO Experience », paru en traduction française sous le titre « OVNI Mythe ou Réalité ? », et qui est, à mon avis, le meilleur ouvrage de vulgarisation et d'analyse du phénomène édité à ce jour. D'autre part, nous devons le second ouvrage au savant atomiste américain James M. McCampbell, « Ufology » (8), qui, de l'avis de nos principaux collaborateurs scientifiques, est l'une des meilleures études des différentes caractéristiques du phénomène (9). Comme vous le voyez, nous n'avons pas à nous plaindre, et comme ultime encouragement, une vague importante d'observations s'est présentée, non seulement dans notre pays, mais dans le monde entier.

Ces éléments ont-ils modifié l'attitude des scientifiques ? Je ne le sais, mais les chiffres repris par le Dr Hynek à l'occasion d'une interview accordée à France-Inter dans le premier trimestre 1974 sont édifiants :

« Q : Il fut un temps où 99,9% des astronomes étaient totalement hostiles à toute idée sur les OVNI. Il s'agissait d'histoires qu'ils n'auraient crues pour rien au monde.

R : Absolument et ils auraient ri. Aujourd'hui ce sont eux qui viennent et qui parlent, sans rires ni trémoussements. Dans le grand public aussi se produit un changement intéressant. En fait un récent sondage indiquait que 15 000 000 d'Américains avaient vu des OVNI, 51 % croyaient que les OVNI étaient réels, et si vous rapprochez ce sondage d'un autre consacré à la politique vous aboutissez à ce résultat plutôt amusant, et peut-être inquiétant, qu'aux Etats Unis aujourd'hui, il y a davantage de gens pour croire aux OVNI qu'il n'y en a pour croire au président ! (10) »

De la part d'un homme généralement bien renseigné et aussi sérieux que le Dr Hynek, une telle affirmation est d'une importance capitale.

Un dernier point significatif de cette évolution est l'étude statistique citée par M. Cl. Poher, en réponse à une question de J.C. Bourret :

« Q : Tout au long de cette émission, j'ai rencontré beaucoup de scientifiques. Les uns étaient « contre », d'autres étaient « pour » les OVNI. J'emploie à dessein ce vocabulaire simpliste : il a le mérite de définir les attitudes. Or, je n'ai jamais rencontré un scientifique qui, s'étant penché sérieusement sur la question OVNI en réalisant notamment des enquêtes sur le terrain, figure dans les « contre » après une étude approfondie du dossier.

« Q : Et aux USA ? :

R : Une importante étude a été menée, aux USA, sur cette question. Les résultats en sont récents. Sur 195 scientifiques, mêlés de près ou de loin à l'étude des OVNI aux USA, 40 % étaient « pour » au début ; 60 % étaient « contre ». Après une étude du dossier plus ou moins longue (de quelques jours à plusieurs années) on trouve 95 % de scientifiques qui sont « pour ». Le reliquat des 5 % tient plus des « réservés » que des « contre ». Il s'agit d'ailleurs de ceux qui ont étudié le problème le moins longtemps : quelques jours ou quelques semaines. Cela résulte d'une analyse portant sur quinze ans. Les scientifiques eux-mêmes ont répondu à un questionnaire qui leur a été envoyé. Par conséquent c'est bien la réponse et la position des scientifiques eux-mêmes... »

Et puisque nous sommes dans les sondages, restons-y quelques instants encore. Afin de

connaître l'évolution de notre public et de savoir dans quelle mesure la SOBEPS et INFORESPACE devraient évoluer dans l'avenir, nous incluons un référendum dans le présent numéro. Celui-ci prouve l'intérêt que nous portons à l'information de nos membres et à notre amélioration. Suite à notre premier référendum, vous aurez pu constater les améliorations portées à notre revue en 73 et 74. A ce propos, je souligne la somme énorme d'efforts et de travail fournie par nos collaborateurs. On rencontre rarement dans la société moderne des exemples aussi concrets d'idéalisme.

Il faut savoir que dans notre Société, il y a des collaborateurs dont les noms sont peu ou pas connus, mais sur lesquels on peut compter régulièrement. C'est pour cette raison que nous en publions une liste complète dans ce numéro. Que tous soient remerciés pour ce qu'ils font et feront.

Certains s'imagineront qu'avec 60 collaborateurs, la SOBEPS est saturée et qu'il n'y a plus grand chose d'intéressant à faire. Au contraire, avec beaucoup plus de collaborateurs encore, il y aurait toujours à faire. Notre idéal ne doit pas connaître de limites, comme l'expension de la SOBEPS devrait être illimitée. Vous avez pu voir les nombreux appels lancés dans INFORESPACE, malheureusement ceux-ci sont parfois restés sans résultats. Or, le véritable handicap au développement de notre Société est justement ce manque de collaborateurs. Pour en terminer avec cette question, je tiens à remercier vivement les membres qui nous ont aidés en envoyant une participation financière, des dons de livres anciens, des revues dont nous ne possédions pas la collection complète.

N'oubliez pas non plus de renouveler votre cotisation pour 1975. En le faisant immédiatement, vous nous évitez une perte de temps en travaux administratifs et nous aidez beaucoup. C'est pour les mêmes raisons que cette année, nous avons décidé de supprimer la carte de membre. De plus, vous savez tous combien le papier est devenu une denrée rare et que la plupart des revues se débattent dans des difficultés financières parfois insurmontables : la disparition de plusieurs quotidiens et hebdomadaires en est une preuve certaine. Malgré cette crise du papier, nous avons décidé d'encore améliorer Inforespace et de vous offrir dans un ou deux numéros de 1975 quelques pages supplémentaires. Ce choix ne va pas sans certains sacrifices, et la suppression de la carte de membre en est un exemple par l'économie qui en résultera C'est aussi pourquoi nous souhaiterions que tous nos membres fassent un petit effort pour convaincre une personne de leur entourage à souscrire un abonnement et venir nous rejoindre. N'oubliez pas non plus que vous nous aidez à mieux poursuivre notre action chaque fois que vous nous donnez la priorité pour l'achat d'un ouvrage. Notre « Service Librairie » vous offre à cet effet un catalogue complet des meilleurs livres parus à ce jour sur le sujet.

Revenons maintenant au problème OVNI, et après avoir donné un exemple représentatif de ce que fut le passé officiel de ce problème, et cité des exemples présents de l'évolution au niveau de sa reconnaissance, on peut essayer d'envisager, non pas les événements futurs, mais ce qui pourrait ou devrait se passer à ce niveau-là.

En ce qui concerne l'action mise en œuvre en Europe pour l'étude sérieuse du problème, plusieurs choses regrettables sont à constater. Par exemple, le manque de volonté pour uniformiser les moyens d'actions au sein des groupements et entre les chercheurs. Pour quelle raison n'emploierait-on pas un même guide d'enquête répondant aux besoins réels de l'étude du phénomène ? Autre problème, celui de la circulation de l'Information. Il faut déployer des trésors d'imagination, de patience, pour obtenir telle photo, telle étude, etc...

Ceci est, en partie, une conséquence de l'exploitation du mythe du secret. Autre problème grave, la dispersion des efforts, suivie parfois par l'échec d'une entreprise particulière au sein d'un groupement. De nombreux travaux qui se veulent originaux sont entrepris un peu partout avec des moyens trop réduits et ne constituent que répétitions de ce qui se connaît déjà, ou de ce qui a déjà été fait, d'où une perte énorme d'énergie et de temps. C'est

assez incompréhensible de la part de personnes qui auraient tout à gagner en travaillant ensemble ou en échangeant des informations. Il me semble qu'une des principales lacunes de l'Ufologie, est justement l'absence d'une centrale de la distribution des informations. Celle-ci comprendrait quelques traducteurs, dactylos bénévoles et un duplicateur à stencil.

Pourrait être affilié à cet organisme tout groupement, chercheur, auteur, etc... (sérieux bien entendu !). La centrale en question recevrait les informations et les redistribuerait à ses affiliés. Ceci présenterait un énorme avantage pour l'étude du problème dans l'avenir. En effet, un groupement n'aurait qu'à photocopier le rapport d'enquête d'un cas important, d'une étude, des statistiques, etc... Bref, chacun donne peu pour recevoir beaucoup.

Un autre handicap entravant l'action de ceux qui se dévouent à l'étude scientifique du problème, est le tort fait par les sectes, groupes ou individus isolés, à tendance mystique ou cultiste, c'est-à-dire ceux qui répandent les « messages des hommes de l'espace » ou encore, qui se prétendent directement en contact avec les extraterrestres. Le Dr Hynek a parfaitement décrit cette catégorie dans son ouvrage (11) : « Les cas de "contactés" impliquent un intermédiaire humain « favori », un « communiquant » généralement solitaire, qui possède le don particulier de voir les OVNI et de communiquer presque à volonté avec leurs équipages (souvent par télépathie). Non seulement ces « communiquants » se révèlent-ils souvent être des fanatiques pseudo-religieux, mais ils présentent invariablement un très faible Indice de Crédibilité, les messages des hommes de l'espace qu'ils transmettent régulièrement étant singulièrement vides de contenu. Ces messages, généralement destinés au genre humain tout entier lui enjoignent « d'être bon, de cesser de se battre, de vivre dans l'amour et la fraternité, de rejeter la bombe atomique, de cesser de polluer l'atmosphère » et d'autres tartes à la crème. Souvent le contacté se croit chargé messianiquement de diffuser le message, d'où les divers cultes des soucoupes volantes qui ont surgi ici ou là. Le contacté se considère définitivement comme « élu » et méconnaît allégrement (si, même, il est capable de le comprendre) l'improbabilité statistique qu'une personne puisse, fortuitement, rencontrer d'aussi nombreuses fois un OVNI (les rencontres sont souvent hebdomadaires), alors qu'il ne sera jamais donné au reste de l'humanité d'observer un OVNI. L'aspect répétitif de ce genre d'expérience suffit, selon moi, à les faire exclure de la présente étude. Je dois souligner que les rapports des « contactés » ne sont pas classés dans le Troisième type de Rencontres Rapprochées. Il est regrettable, pour ne pas dire plus, que ce soient justement de tels rapports qui ont valu au problème des OVNI d'être la risée des scientifiques et du public, renforçant l'image populaire « des petits hommes verts » et l'aspect science-fiction du problème ».

Je pense que ce serait faire œuvre de salubrité publique que de tout faire pour combattre ces illuminés, nuisant à la prise en considération des OVNI par le public et l'homme de science. Notons cependant qu'il ne faut pas confondre ces fantaisistes avec les témoins dignes de foi qui prétendent avoir observé des humanoïdes et d'être entré en contact avec eux. Il s'agit alors d'un phénomène fortuit et réellement de type OVNI sans aucun rapport avec les affabulations de ces mystiques décrits plus haut.

Un autre point : il nous est arrivé à plusieurs reprises d'être traités d'inconditionnels. Eh bien, oui ! Nous sommes des inconditionnels quant à la réalité d'un phénomène. Pour affirmer cela, nous nous basons sur tous les éléments d'ordre physique tels que traces, effets physiologiques, réactions sur les animaux, etc... Mais nous ne sommes pas des inconditionnels quant à l'origine ou la nature du phénomène. C'est cette position qui nous a valu notre réputation auprès des groupements, des scientifiques ou encore de la presse. Inconditionnels certes, mais surtout dans la lutte contre les préjugés, et c'est pour cela qu'on ne peut qu'applaudir aux paroles prononcées par le Ministre des Armées en France : « Ce que je crois profondément, a-t-il dit, c'est qu'il faut adopter une attitude d'esprit extrêmement

ouverte vis-à-vis de ce phénomène. Un certain nombre de progrès ont été réalisés dans l'humanité par le fait de chercher à expliquer l'inexplicable ».

Mais le phénomène OVNI est-il explicable ?

Ou plutôt, avons-nous les moyens de l'expliquer, sommes-nous suffisamment avancés en physique, psychologie, etc..., pour parvenir à une solution ? Il est une attitude commune à ceux qui ne sont pas familiers des techniques de recherche : pour ces personnes, quand un problème est bien posé, sa solution est imminente pour peu qu'on veuille bien s'y attaquer. Il n'en est malheureusement rien. En science aussi, on rencontre des problèmes difficiles à résoudre, surtout quand la solution de ces problèmes exige des modifications importantes par rapport aux idées auxquelles on est habitué. Le phénomène OVNI présente encore une difficulté supplémentaire, puisqu'il s'agit d'un phénomène imprévisible, qu'on ne peut soumettre à l'expérience comme on veut. De plus, il s'agit d'un phénomène qui semble être gouverné par une intelligence de loin supérieure à la nôtre, alors que jusqu'à présent, la science ne s'est appliquée qu'à l'étude de systèmes et d'intelligences élémentaires. Tout cela bouscule les techniques de recherche et nous laisse assez désemparés. On peut même se demander si en employant tous les moyens techniques actuellement à la disposition des scientifiques et en mobilisant l'ensemble de la recherche, une solution est envisageable.

Est-ce dire qu'il faut abandonner ?

Certainement pas. Au contraire, nous devons employer toutes nos ressources pour essayer de débroussailler le terrain. Pour y arriver, seule la méthode scientifique est applicable. Mais il faut alors s'attacher à traiter patiemment tel ou tel aspect particulier du problème sans vouloir trouver d'emblée une solution globale. Je pense seulement que la résolution complète du mystère des OVNI n'est pas proche. Peut-être parce que les aspects les plus évidents de ces manifestations n'en sont pas les plus significatifs, et que nos bases de travail seraient ainsi faussées dès le départ. A l'heure actuelle nous n'avons pas le droit d'affirmer quoi que ce soit concernant la nature réelle du phénomène. Il faut donc rester ouvert aux différentes hypothèses possibles. Les OVNI peuvent être d'origine extraterrestre, c'est même assez probable, mais ce n'est pas certain. Il pourrait s'agir aussi, par exemple, d'hallucinations d'un type extrêmement étrange. Mais si l'on veut essayer d'avancer un peu dans l'analyse du phénomène, on a besoin d'une hypothèse de travail, une hypothèse aussi simple que possible, et surtout une hypothèse qui permet d'engager une recherche à partir des connaissances scientifiques assurées. Il est clair que la seule hypothèse réaliste, répondant à ses critères, est l'hypothèse de l'origine extraterrestre des OVNI. Mais ne confondons jamais hypothèse et affirmation...

Il faut surtout que tous ceux qui ont décidé d'étudier sérieusement ce problème, résistent à la tentation de proposer des théories prématurées. Ne brûlons pas les étapes, la vérité est au bout du chemin certes, mais la route sera longue. Si longue, que nous devons être conscients qu'aujourd'hui nous ignorons encore tout de ce phénomène et que les données dont nous disposons sont si confuses qu'elles découragent ceux qui s'y attaquent. C'est là qu'il faut mener notre combat. L'idée (séduisante) qu'un chercheur isolé puisse résoudre à lui seul le problème n'est plus acceptable. Il faut centraliser les informations, les dépouiller, les classer, et enfin les distribuer à des spécialistes qui analyseront chacun de leur côté un aspect particulier du phénomène. Ainsi nous avancerons certainement, pas à pas, dans sa compréhension. Peut-être faudra-t-il encore une ou plusieurs générations avant de pouvoir expliquer vraiment le phénomène OVNI, mais nous pourrons au moins rendre un service important, en enregistrant aussi objectivement que possible les observations actuelles, en les faisant connaître et en essayant d'attirer l'attention du monde scientifique sur la nécessité et la possibilité d'une étude rationnelle.

Ne jouons pas aux prophètes, contentons-nous de réunir le maximum de preuves de l'exis-

tence des OVNI, informons le public et essayons d'intéresser les hommes de science. Alors seulement, quand les données quantitatives seront en nombre suffisant, peut-être pourra-t-on songer à émettre quelque théorie. En attendant, armons-nous de patience, soyons prudents et rigoureux, mais tentons l'aventure...

Ce combat, nous continuerons de le mener avec vous, et pour cette nouvelle année qui vient, nous vous présentons nos plus sincères vœux de bonheur et de réussite.

Lucien Clerebaut,
Secrétaire Général.

Notes et références :

1. J. Allen Hynek, Les Objets Volants Non Identifiés : Mythe ou Réalité ?, éd. Belfond, 1974, pp. 199-250.
2. F. Edwards, Du Nouveau sur les Soucoupes Volantes, éd. R. Laffont, 1968.
3. J. A. Hynek, op. cit., pp. 281-287.
4. Inforespace, 1re année, n° 1, pp. 19-20.
5. Inforespace, 3e année, n° 17, p. 22.
6. Sciences et Avenir, n° 307, septembre 1972, pp. 696-717.
7. L'article de Pierre Guérin (maître de recherches au CNRS), l'un des meilleurs publiés à l'usage du grand public, était suivi par un texte de Jacques Lévy (astronome de l'Observatoire de Paris) beaucoup plus conventionnel.
8. James McCampbell, Ufology, éd. Jaymac-Holman, 1974 (distribué par Jaymac Company, 12 Bryce Court, Belmont, CA 94002, USA ; prix : 3,95 $).
9. N'oublions pas de citer également la création par le Dr Hynek d'un Centre d'Etudes des OVNI (voir Inforespace n° 17, pp. 35-37).
10. Cette interview a bien sûr été réalisée en pleine crise du Watergate, avant la démission du Président Nixon.
11. J.A. Hynek, op. cit., pp. 46-47.

UNE BONNE NOUVELLE

De nouvelles affiches destinées à faire connaître la SOBEPS sont maintenant disponibles. Si vous avez la possibilité de placer ces affiches (format : 42 x 30) chez vous, à votre lieu de travail ou en d'autres endroits, écrivez-nous pour réclamer le nombre d'exemplaires souhaités. Ces documents vous seront distribués gracieusement, mais pour que tous en profitent, ne demandez qu'un nombre limité d'affiches.

ATTENTION ! RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS.

Nous nous permettons de vous signaler que votre abonnement prend fin avec ce n° 18. Nous vous rappelons également que les cotisations sont renouvelables par année civile et que si vous désirez continuer à soutenir notre action, nous vous prions de bien vouloir régler le montant de votre cotisation pour l'année 1974 dès que possible.

Cette cotisation donne droit, comme précédemment, à 6 numéros de 44 à 48 pages et bien entendu à la participation à nos réunions publiques.

	Belgique	France	Autres pays
Cotisation ordinaire	FB 395,—	FF 52,—	FB 450,—
Cotisation étudiant	FB 325,—	FF 45,—	FB 375,—
Cotisation de soutien	FB 600,— minimum	FF 80,— minimum	FB 600,— minimum

Tout versement est à effectuer au CCP n° 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard Aristide Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat postal international ou par transfert bancaire (ne pas envoyer de chèque).

Nous vous remercions d'avance pour la confiance que vous continuerez, nous en sommes persuadés, à nous témoigner.

Historique des Objets Volants Non Identifiés

Le 26 novembre, à Totem Town (Minnesota, USA), les lumières s'éteignent au passage de deux objets. D'après la compagnie d'électricité, la panne a été de courte durée, et il a été impossible d'en découvrir la cause. (Réf. 13, p. 229).

Le 2 décembre suivant, les habitants du Texas, du Nouveau-Mexique et du Mexique sont privés de lumière. Cause officielle : mauvais fonctionnement d'un régulateur qui a envoyé une surcharge dans le réseau. Panne des détecteurs et des disjoncteurs de surcharge. (Réf. 13, p. 229).

Trois jours plus tard, 40 000 foyers du Sud-Ouest du Texas sont frappés de la même maladie. Les installations militaires, et notamment la base de Holloman, le champ de tir de White Sands, Fort Bliss et de nombreux aéroports sont pris dans la danse. (Réf. 13, p. 229).

« De nombreux astronomes professionnels sont convaincus que les « soucoupes » sont des machines interplanétaires. Je pense que celles-ci proviennent d'un autre système solaire, mais qu'elles peuvent utiliser Mars comme base. Le gouvernement sait ce que sont les « soucoupes », mais il craint un affolement s'il révèle les faits. »

Prof. Frank Halstead. astronome, administrateur de l'observatoire Darling, à Duluth (Minnesota, USA).

Le **dimanche 9 janvier 1966,** un globe de feu apparut au-dessus de Naples, principale base de l'OTAN en Méditerranée. Du même coup, les lumières de la ville de Capri s'éteignirent. La panne dura 40 minutes et s'étendit de Naples à Brindisi. L'armée de l'air américaine envoya deux chasseurs à la poursuite de l'inconnu, mais celui-ci s'esquiva et disparut. (Réf. 7, p. 229).

Dans la nuit du **11 janvier,** un objet brillant fut aperçu par de nombreux témoins, à faible hauteur, au-dessus du barrage de Wanaque, dans l'Etat de New Jersey (USA). Harry Wolfe, maire de Wanaque, et la police de Pompton Lakes virent nettement l'OVNI à six mètres de la surface du lac gelé. La chose s'arrêta par instant ; à ces endroits. on découvrit des trous de près de 3 mètres de diamètre, où la glace avait fondu. A deux heures du matin, deux sergents informaient leur Q.G. que l'OVNI était revenu, qu'il zigzaguait de place en place et qu'il émettait des éclairs en direction du lac gelé. (Réf. 27, pp. 17 et 92).

Le lundi **17 janvier 1966,** deux appareils américains, un bombardier B 52 du Strategic Air Command et son ravitailleur ont explosé en vol, au-dessus de la ville andalouse de Cuelvas de Almasor. Comme le B 52 contenait un certain stock de bombes atomiques, l'armée entreprit des recherches. Les bombes furent heureusement retrouvées. Mais les déclarations de M. Rafael Lorente, ancien vice-consul d'Espagne en France, qui se trouvait sur les lieux au moment de l'incident, permirent de mettre au jour qu'un OVNI s'était en fait approché des deux avions, et qu'il avait ainsi provoqué la collision. L'explosion qui en résulta forma un nuage en boule d'1 kilomètre de diamètre. Un touriste anglais photographia la scène. (Réf. 7, p. 227).

Des rapports émanant des autorités australiennes firent mention du passage en **janvier 66** d'engins bizarres et de « nids de soucoupes » aux environs de Tully, dans le Queensland. Ces nids semblaient s'être formés par une puissante pression, et des effets calorifiques furent constatés. Le mercredi 19 janvier, George Pedley, un planteur de bananiers âgé de 27 ans, traversait en tracteur une plantation voisine. « Il était à peu près 9 heures du matin, déclara-t-il. J'entendis un fort sifflement dominant le bruit du moteur de mon tracteur. Cela faisait penser à de l'air s'échappant d'un pneu crevé. Mais comme le tracteur semblait en parfait état, je poursuivis ma route. D'abord, je ne fis pas attention au bruit mais, soudain, je vis un vaisseau spatial s'élever rapidement au-dessus d'un marécage qu'on appelle le lagon Fer-à-Cheval, à près de 25 mètres devant moi. J'estimai que cela pouvait avoir près de huit mètres de diamètre et environ deux mètres cinquante de haut. »

« Cela tournait à une vitesse terrible en s'élevant verticalement jusqu'à près de 20 mètres de hauteur. Ensuite, cela plongea, s'é-

leva à nouveau très vite, puis se dirigea vers le sud-ouest à une vitesse fantastique. En quelques secondes, je le perdis de vue. Je n'ai remarqué ni hublot, ni antenne. Et pour autant que j'aie pu voir, il n'y avait aucun signe de vie sur le vaisseau ni autour ».

A l'endroit de l'atterrissage, on pouvait voir un cercle de près de 9 mètres de diamètre qui avait entamé la végétation des marécages. Les roseaux écrasés et couchés dans le sens des aiguilles d'une montre étaient morts. A la lecture de l'Australian Post du 12 juin 69, on apprendra par la suite que les phénomènes ont toujours lieu à Tully. D'après M. Vincent Mele, le nombre de nids s'élève à 23. Le journal reproduit la photographie d'une grande zone de végétation aplatie... (Réf. 27, p. 55 / 39, p. 36).

Retour aux USA, où le 3 février 1966 l'U.S. Air Force décida de réunir un groupe de personnes au sein de sa Commission Scientifique Consultative (Air Force Scientific Advisory Board ou AFSAB). Les incidents particulièrement marquants qui avaient éclaté dans le Midwest d'août à septembre 65 tracassaient l'Armée de l'Air, au point qu'elle voulait faire revoir les ressources et méthodes d'investigation de son Project Blue Book, et en proposer éventuellement des améliorations. En fait, cet effort était surtout fourni en vue de se débarrasser d'un fardeau onéreux : **l'obligation d'informer le public au sujet des OVNI.** La vague de 65 avait en effet donné lieu à de grosses manchettes dans tous les journaux, et les explications du major Quintanilla, qui rendait responsable de ces observations des étoiles ne se trouvant pas dans le ciel du Middle West, ne pouvaient que subir leur poids de ridicule et d'incompétence. Cette démarche n'émanait pas du Systems Command (Division de la Recherche Aérospatiale) mais du général E.B. Lebailly, directeur du Secrétariat de l'Information à l'Air Force. Un groupe nommé par l'AFSAB, le **Comité O'Brien,** ne consacra qu'une seule journée aux délibérations ; il recommanda la constitution d'une « équipe universitaire » de recherche, idée qui allait bientôt donner naissance au Project Colorado (voir ci-après).

L'objet volant que Robert Barnes et Everett la Pointe, deux policiers du Maine (USA) virent tout à coup dans l'air de Skowheghan, **le 11 février,** était orange et devait avoir six mètres de long. Il évoluait à basse altitude et après un temps, il disparut derrière des bâtiments. Les officiers de la base aérienne militaire de Dow nièrent avoir eu connaissance de quoi que ce soit d'anormal. Mais après enquête. on apprenait que le Service Fédéral d'Aviation à Bangor, comme la base de Dow, avaient détecté et suivi au radar une cible inconnue. Le témoignage d'un automobiliste vint confirmer le rapport des policiers. D'après ce dernier, l'OVNI se serait rapproché du sol, ainsi qu'un emplacement brûlé permettait de le soupçonner. (Réf. 27, p. 45).

Il était minuit, **le 17 mars 1966,** lorsqu'à Milan (Michigan, USA), un officier de police vit filer vers le sud un objet aérien. Il tenta de contacter par radio les quartiers généraux, mais l'appareil ne fonctionnait pas normalement. L'objet s'approcha alors à moins de 25 mètres de la voiture de patrouille. C'était un grand disque muni de feux multicolores qui tournaient à la périphérie. Il suivit un instant la voiture, puis s'envola. (Réf. 6, cas 730).

20 mars 66, Dexter (Michigan, USA). Il est 20 heures, quand les chiens de Frank Mannors se mettent à aboyer. Mannors sort de chez lui pour apercevoir un OVNI au-dessus d'un marécage. L'objet descend à quarante-cinq degrés, reste un moment stationnaire, continue sa descente en dessous de l'horizon du témoin. Mannors et son fils Ronald avancent et découvrent à quelques centaines de mètres une forme lumineuse, couleur corail. L'objet semble reposer sur une nappe de brouillard. Soudain, la lumière vire au rouge sang et clignote. D'autres personnes alertées et la police de la région signalent avoir vu un OVNI dans le secteur précité. Le docteur Hynek pense qu'il ne s'agit là que d'un gaz des marais. « Il est probable, déclare James McDonald, qu'aucune autre « explication » d'OVNI n'ait valu à l'U.S. Air Force plus de ridicule public que celle de ce prétendu cas de gaz des marais. Le « gaz des marais » est presque devenu un symbole du ridicule public qui s'attache aux explica-

tions forgées par Blue Book. » (Réf. 1, p. 44/6, cas 731).

En avril 63, Joseph Allen Hynek s'était livré — nous l'avons vu — à une série d'attaques contre les méthodes de travail de l'ATIC. (Il a souvent souligné le thème de l'honnêteté, de l'intelligence et de la formation technique de très nombreux témoins). Mais le 8 novembre 65, il refaisait volte-face en disant : « Au lieu d'enquêter sur les apparitions d'OVNI, on ferait peut-être mieux d'enquêter sur les gens qui en signalent. » (Associated Press). On ne pouvait rendre compte de ce paradoxe qu'en voyant le Dr Hynek à la merci d'un nouveau comportement de l'U.S. Air Force (et de la CIA) dès la fin 65.

Un instructeur en électronique circulait en voiture sur la route de Temple (Oklahoma) **le 23 mars 66,** quand il aperçut devant lui une masse lui barrant le chemin. L'objet qu'il observa avait quelque vingt mètres de long. Il reposait sur des pieds et possédait des phares très brillants à l'avant comme à l'arrière. A côté, un homme en combinaison paraissait examiner l'engin. L'instructeur s'approcha, le pilote réintégra son appareil. Puis, le témoin entendit un sifflement et l'objet décolla. (Réf. 6, cas 734).

Depuis des années, le NICAP souhaitait que le Congrès ordonnât une enquête complète et approfondie sur l'ensemble de l'affaire. Le 27 mars 66, le sénateur Gerald Ford sollicitait de nouveau le Congrès dans cette optique. Sous la pression de l'opinion publique, des interpellations furent lancées à la Chambre des Représentants. Mais ces réactions n'aboutirent finalement qu'à une seule journée d'audience, devant le « House Armed Services Committee » (Comité des Services Armés), le **5 avril 66.** Les dépositions se firent d'abord à huit clos, mais à la suite de certaines pressions, le Président de séance, E. Mendel Rivers, rendit la réunion publique. Il ouvrit le dossier par la lettre du sénateur Gérald Ford (l'actuel Président des Etats-Unis) et différents documents émanant de personnalités civiles et militaires.

Ce fut une audience partiale (dira James McDonald), car le NICAP qui attendait depuis si longtemps l'occasion de plaider sa cause devant un Comité du Congrès ne fut même pas invité à venir témoigner. Seules trois personnes, partisanes de l'ancien régime, se prononcèrent : le Secrétaire d'Etat Harold Brown, porte-parole de l'USAF : le major Hector Quintanilla, de la Commission Blue Book, et le Dr Hynek. A noter cependant que certains membres du NICAP présentèrent des documents, dont l'importance réduisit quelque peu le rôle dominant que s'adjugea par ailleurs l'U.S. Air Force dans le compte rendu de l'audience.

Quintanilla défend la thèse de l'Armée de l'Air, tente de minimiser l'affaire et affirme que les OVNI n'existent pas. Harold Brown déclare néanmoins : « Nous ne pouvons rejeter l'existence des OVNI. Trop de personnalités officielles s'intéressent à ce problème ». Allen Hynek reprend les arguments de son article d'avril 63 et s'oppose à Quintanilla. **Aucun examen vraiment scientifique du phénomène n'a jamais été entrepris, malgré l'énorme volume des données brutes.** En conclusion, « il faut décharger l'USAF de cette tâche et la confier à une commission civile composée uniquement d'hommes de science ».

La réaction de Brown est double :

— un rapport sera adressé au président Lyndon Johnson, tendant à la création d'un organisme civil d'étude ;

— tout scientifique professionnel aura désormais accès aux rapports de l'USAF, afin de contrôler l'excellence du travail de recherche accompli par Blue Book.

En conséquence, des pourparlers sont engagés avec diverses universités, et il en sort le **Projet Colorado,** plus connu sous le nom de **Commission Condon.** L'université du Colorado est choisie comme siège d'une nouvelle commission, étant donné (raison officielle!) sa proximité avec le NCAR (Centre National de Recherche Atmosphérique).

(à suivre)

Gérard Landercy,
Lucien Clérebaut.

La mécanique inattendue d'Anticythère

> « Il est assez effrayant d'apprendre que peu avant l'effondrement de leur grande civilisation, les anciens Grecs étaient parvenus aussi près de notre temps, non seulement par leur pensée, mais encore par leur technologie scientifique. »
>
> Derek J. de Solla Price.

Nous vous avons déjà entretenu de la revue KADATH, consacrée à l'étude approfondie des mystères de l'archéologie. Cette excellente revue se veut à la fois ouvrage de référence où chacun peut se documenter et revue d'actualité. Son grand souci d'objectivité et les mises au point qu'elle a publiées sur quelques énigmes de primhistoire l'ont amenée au tout premier plan. Nous sommes heureux de pouvoir vous présenter dans cette rubrique, un article extrait d'un de ses numéros (1), et nous en remercions vivement toute l'équipe qui l'anime.

La première aventure d'archéologie sous-marine eut lieu aux abords de Pâques 1900. Dans le sud de l'archipel grec, des pêcheurs d'éponges du Dodécanèse furent emportés par la tempête et obligés de jeter l'ancre dans une petite crique. L'île, située entre Cythère et la Crète, s'appelait Antikythera. Les hommes plongèrent à nouveau, mais pour découvrir cette fois l'épave d'une galère gisant par 50 mètres de fond. Ils ramenèrent des amphores, des jarres, des débris de statues, en marbre calcifié ou en bronze, corrodés par la mer. Il y avait d'autres objets mineurs encore...

Mais, sans équipement lourd, les hommes durent bientôt abandonner. En septembre 1901, la moisson fut confiée au Musée National archéologique d'Athènes.

Bientôt, quelques pièces imbibées d'eau séchèrent et se fissurèrent. On les mit de côté, croyant que c'étaient des fragments de statues. Huit mois plus tard, une mission archéologique, dirigée par le Professeur Valerio Stais, dressa le premier inventaire.

Travail de routine, sauf pour certaine pièces qui révélèrent l'intérieur d'un mécanisme. Au fond de l'eau, elles étaient maintenues solidaires par les débris d'une structure en bois. Réajuster les morceaux ne fut pas aisé encore moins que d'imaginer ce qui manquait. Et d'abord fallait-il débarrasser les engrenages de leur gangue de calcaire et de corail. Les spécialistes firent ce que les techniques du moment autorisaient, c'est-à-dire pas grand-chose.

Entretemps, on avait daté le naufrage. Les rapports de Miss Gladys Weinberg, réalisés à partir des amphores, poteries et objets mineurs, le situaient à 65 ans avant J.-C. (± 15 ans). Les pièces identifiables provenaient de Rhodes et de Cos. La galère faisait donc probablement route vers Rome, sans escale en Grèce.

La boîte reconstituée fut cataloguée par le Musée : « astrolabe », une espèce de carte circulaire de navigation, pour des observations simples, basées sur les étoiles.

Et la poussière s'accumula... Jusqu'en 1959, où le Dr Derek J. de Solla Price visita le Musée d'Athènes.

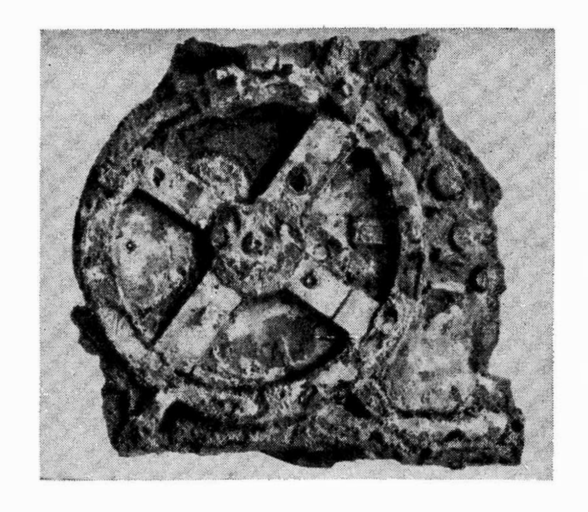
L'astrolabe devient un computer.

Le Dr Price est de ces personnages que nous aimons beaucoup. Sa carrière montre à quel point il cherche avant tout à se forger une culture d'homme ouvert, tentant de briser les barrières entre les disciplines.

Lauréat de l'Université de Londres, il y avait obtenu un doctorat pour ses recherches en physique expérimentale durant la seconde guerre. Après une bourse de physique-mathématique à l'Institut d'Etudes Avancées de Princeton, et une autre à l'Université de Singapour, il revient à Londres, désolé de ne pouvoir couvrir tous les aspects de la recherche physique et mathématique. Il se décide alors à faire de la science dans son sens le plus large, à la manière des traditions humanistes, et décroche un nouveau doctorat, à Cambridge cette fois, en histoire des sciences. Après avoir étudié l'astronomie des Anciens et l'évolution des instruments scientifiques, il retourne à Washington, pour aider la Smithsonian Institution dans l'élaboration d'un nouveau Musée National d'Histoire et de Technologie.

Après la seconde guerre, on récupérait sur les champs de bataille, tous engins, outils et machines abandonnés. Et le besoin aidant, on avait assez vite mis au point un nouveau procédé de désoxydation : un dérouillage électrolytique permettait — par une électrolyse à l'envers — de remplacer les oxydes par le métal original et d'ainsi reconstituer la pièce en question.

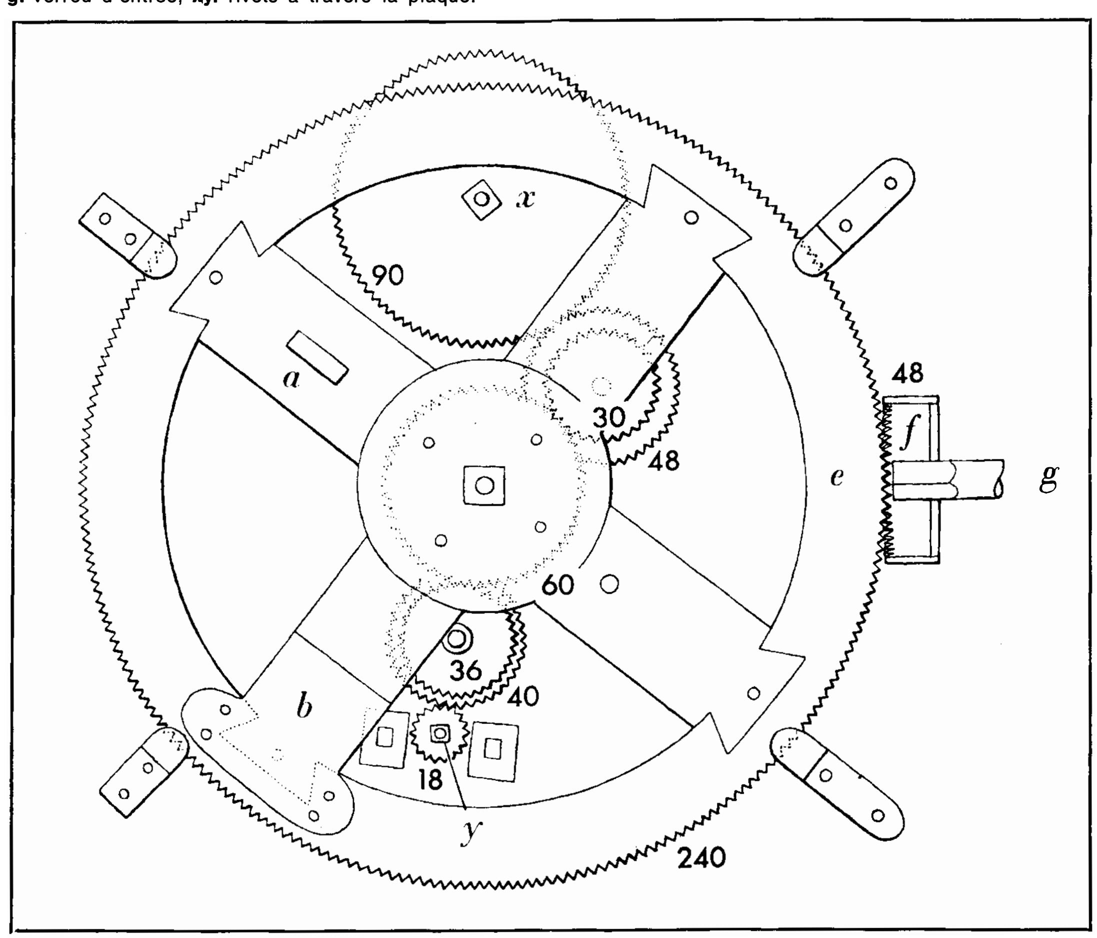
Le Dr Price fit appliquer ce procédé à l'« as-



trolabe » du Musée... Et il l'identifia comme étant une horloge astronomique, qu'il n'hésita pas à baptiser « computer ».
L'horloge ainsi reconstituée se présente comme un boîtier de 20 cm de haut, rappelant un peu une machine à écrire portative, et pourvu de trois cadrans métalliques gravés. A l'intérieur, des roues dentées, des axes, des tambours, et des aiguilles mobiles, celles-ci protégées par des étuis de bronze gravés de longues inscriptions.
Certains archéologues avaient longtemps refusé de considérer la pièce comme un objet ancien. Ils croyaient plutôt au vestige d'un naufrage récent, entraîné là par des courants marins. Même au cours de la Renaissance, disaient-ils, on utilisait encore le grec ancien comme langue scientifique.
Mais, selon le spécialiste en épigraphie, Benjamin Dean Meritt, les formes des lettres sont bien du premier siècle avant J.-C. : elles ne peuvent être plus anciennes que l'an — 100, ni dater de notre ère non plus. Les mots utilisés et leur sens astronomique sont tous de cette période. Ainsi, l'inscription la plus complète est un fragment de parapegma (calendrier astronomique), similaire à celui d'un certain Gerninos de Rhodes, qui vécut vers — 75. L'horloge ne pouvait donc être beaucoup plus ancienne au moment où elle fut montée à bord de la galère.

Les astres sur fichier.
Revenons au boîtier. Il est couvert de trois cadrans, deux à l'arrière, et un à l'avant ; des débris de bois et des concrétions en rendent parfois la lecture assez ardue.
Le cadran de face est muni de deux échelles, l'une fixe, montrant les signes du zodiaque, l'autre, mobile, indique les mois de l'année. Toutes deux sont rigoureusement graduées. Ce cadran s'ajuste exactement sur la roue principale, qui fait tourner une aiguille à l'aide d'un tambour excentré. Son but était donc de renseigner sur les mouvements annuels du soleil dans le zodiaque. De plus, grâce à des lettres-clés sur l'échelle du zodiaque, lettres qui correspondent à d'autres sur l'échelle du calendrier astronomique, il indiquait les déplacements des étoiles les plus brillantes et des constellations dans le ciel.
Les cadrans arrière sont plus complexes : celui du dessus est gravé de quatre cercles concentriques, celui du dessous en a trois. En outre, à chacun est annexé un petit cadran supplémentaire, un peu comme pour les secondes sur nos montres. Chaque espace entre les cercles est gravé de lettres et de nombres, séparés tous les six degrés par un trait. Pour le cadran intérieur, cela semble indiquer : « lune : autant d'heures, soleil : autant », soit les mouvements des marées liés aux phases principales de la lune, ainsi que les lever et coucher de soleil. Tandis que le cadran supérieur renseigne sur les mouvements apparents des planètes connues des Grecs (Mercure, Vénus, Mars, Jupiter et Saturne).
Enfin, le système à engrenages — une vingtaine au moins de roues dentées ont pu être préservées — était monté sur une plaque de bronze. Sur l'une des faces, on peut reconstituer tous les engrenages, le nombre de dents et leur emboîtement. L'autre face, par contre, est incomplète.
Le principe en est le suivant. Le mouvement est actionné par un verrou pénétrant sur le côté du boîtier. Il met en branle une roue dentée, qui elle-même fait bouger la roue principale, opérant sa révolution en un an. Cette roue est connectée à deux trains d'engrenages, qui, respectivement, montent et descendent le long de la plaque de bronze. Par des axes transversaux, ils sont solidaires des roues de l'autre côté. Là, l'engrenage tra-

Détails du système à engrenages (les chiffres se réfèrent au nombre de dents à chaque roue). **a.** point de fixation du tambour excentré, **b.** bras de fixation du système, **e.** roue principale, **f.** roue dentée en chaton, **g.** verrou d'entrée, **xy.** rivets à travers la plaque.



verse un tambour excentré pour aboutir à un système actionnant les aiguilles.

C'est le principe même du mouvement épicyclique ou différentiel : quand on tourne le verrou d'entrée, toutes les aiguilles se meuvent à des vitesses différentes. On peut ainsi traduire en mouvements tangibles les relations cycliques, qui sont à la base de l'astronomie grecque.

On ignore, bien sûr, si l'appareil fonctionnait à la main ou automatiquement. Il aurait pu, par exemple, être tenu en main et actionné par une roue latérale ; ou bien, fixé à une statue, être mis en mouvement par un dispositif hydraulique.

Notons enfin une chose tout à fait remarquable. A savoir que tous les engrenages — de minces lames de bronze d'à peine 2 mm d'épaisseur — sont composés de roues ayant exactement les mêmes dimensions et les mêmes angles à 60°. Autrement dit, elles étaient standardisées et interchangeables.

Enfin, le cadran permet d'en estimer la date de construction. Le calendrier des anciens Egyptiens conduisant à une erreur d'un quart de jour chaque année, l'échelle des mois a donc dû être ajustée d'autant. Or, les deux échelles du cadran sont déphasées de 13,5 degrés. Des tables astronomiques permettent d'en rapporter l'origine à — 80, ou alors, chaque fois 120 ans avant ou après (30 jours divisés par un quart) : — 200 est trop ancien, + 40 trop récent. Donc, si l'échelle graduée n'a pas été déplacée, l'horloge date de — 80.

Une faille dans l'histoire grecque.

Ces cadrans sont les seuls spécimens d'ins-

truments gradués que nous ait laissés l'Antiquité : on n'a jamais mis à jour un dispositif semblable, ou approchant. Or, il est évident qu'il n'a pu être le premier ni le dernier de son espèce. Et pourtant, il est totalement différent des objets manufacturés de la Grèce antique. Les Anciens avaient des cadrans solaires ou des clepsydres. Certes, ils n'ignoraient pas le principe de l'engrenage, mais ne l'ulisaient que pour des applications simples : ainsi, leurs chars étaient équipés d'espèces de taximètres formés de couples de rcues dentées. Depuis Aristote, on avait appris à actionner des aiguilles à l'aide de poids, mais sans pouvoir en régulariser le mouvement.

Mais admettre que les anciens Grecs étaient des techniciens avancés est contraire à leur mentalité abstraite de philosophes, et à leur mépris du travail manuel et des machines. Les instruments qu'on leur connaît par les textes sont très ingénieux au point de vue mathématique, mais mécaniquement plutôt rudimentaires.

Le mécanisme d'Anticythère est plutôt, selon le Dr Price, une horloge mécanique ou un ordinateur analogique, en ce sens qu'il met en œuvre des mouvements simples pour éviter des calculs fastidieux. Il ressemble encore plus aux horloges astronomiques de la Renaissance. Il y aurait donc un fil ininterrompu reliant l'horloge d'Anticythère à celles du Moyen-Age que nous ont apportées les Arabes après avoir relu les textes grecs. Dans ce cas, l'horloge d'Anticythère ferait partie d'un courant important dans la civilisation hellénistique, mais que l'Histoire aurait contribué à nous cacher.

Ou alors, elle provient d'une technologie aujourd'hui perdue, mais qui valait la nôtre dans le domaine de la fabrication d'instruments. Revenons pour cela aux inscriptions gravées sur les parois du boîtier. Le soleil y est souvent mentionné, des termes font allusion à la position des planètes, l'écliptique, calculé par Eratosthène en — 250 est mentionné. Une des lignes cite 76 et 19 années, allusion au cycle calippique de 76 ans, qui vaut quatre fois le cycle métonique de 19 ans, ou 235 mois lunaires ; et enfin le chiffre 233 se réfère au cycle des mois lunaires pour le calcul des éclipses.

En fait, ce genre de théorie arithmétique basée sur les mois sidéraux et synodiques est le thème central de l'astronomie babylonienne des Séleucides, transmise aux Grecs durant les derniers siècles avant J.-C. Il est tout à fait différent de la théorie géométrique des cycles et épicycles essentiellement grecque. Ce n'est que Claude Ptolémée qui, au IIe siècle, unifia les deux théories.

L'horloge d'Anticythère serait alors la contrepartie arithmétique des modèles solaires géométriques plus familiers, connus de Platon et d'Archimède et qui ont mené au planétarium. Anticythère : un planétarium miniature ? Peut-être... Mais la notion de rotation de la terre sous une voûte céleste fixe était loin d'être admise...

On comprend dès lors que le Dr Derek Price se soit exclamé : « Trouver une chose comme celle-là équivaut à découvrir un avion à réaction dans le tombeau de Tout-Ankh-Amon ! »

Ivan Verheyden.

1. Kadath, n° 1, mars-avril 1973, pp. 6-10.
Pour tout renseignement, s'adresser à : « Prim' edit », sprl, boulevard St-Michel, 6 - 1150 Bruxelles.

Bibliographie :

Scientifc American, juin 1959.
Science et Vie, octobre 1959.
Natural History, mars 1962.
Et le livre du Dr Derek de Solla Price, « Science since Babylon » (épuisé).
Pour être objectif, ajoutons que les divers livres de compilation connus du lecteur n'apportent aucun élément neuf sur le sujet. Sauf peut-être Jacques Bergier, chez qui nous avons trouvé la méthode utilisée pour désoxyder la mécanique d'Anticythère.

Nos enquêtes

L'humanoïde de Vilvorde

Que ce soit en France, aux Etats-Unis ou encore en Amérique du Sud, les cas de rencontre avec ceux venus d'ailleurs y sont tellement fréquents qu'en comparaison on pourrait supposer que la Belgique, qui pourtant se dit terre d'accueil, ne serait pas propice aux atterrissages avec débarquement d'ufonautes.

Toutefois depuis quelques mois déjà, un changement se dessine car de plus en plus on enregistre des observations rapprochées ou des survols importants qui totalisent de très nombreux témoins. Le temps des apparitions furtives semble révolu, le pays devenant le théâtre d'événements qui émeuvent même notre gendarmerie nationale apparemment peu troublée jusqu'à aujourd'hui par les incursions de ces visiteurs singuliers. Dans les prochains numéros d'Inforespace, le lecteur constatera que les informations belges ne manqueront certainement pas d'intérêt, quelques enquêtes peu ordinaires sont en cours pour le moment et une fois les investigations terminées, elles seront diffusées sans retard dans la revue. Signalons encore qu'avant d'être publié, chaque cas présenté dans ces colonnes fait toujours l'objet de vérifications pouvant entraîner des recherches qui parfois s'étalent sur de nombreux mois, cette prudence explique bien souvent le délai plus ou moins long qui s'écoule entre la date d'une observation et celle de la publication.

Description des lieux et conditions de l'observation

C'est en pays flamand que cette fois l'insolite s'est produit, à une douzaine de kilomètres au nord-nord-est de Bruxelles, dans la commune industrielle de Vilvorde. Le canal maritime reliant les bassins portuaires de la capitale à l'Escaut traverse cette localité d'environ 35 000 habitants. On y découvre de nombreux entrepôts ainsi que plusieurs usines et des industries lourdes raccordées à un important réseau électrique à haute tension alimenté par la centrale thermique toute proche de « Pont-Brûlé ».

Située dans un quartier d'habitations principalement unifamiliales, l'observation s'est faite depuis le domicile du témoin qui occupe le rez-de-chaussée d'une modeste maison sise à front de rue et construite entre murs mitoyens. A l'arrière de la demeure, un jardinet d'environ 75 m² est délimité par trois hauts murs chaulés. Au delà du mur du fond s'étend la vaste propriété d'un établissement scolaire dirigé par des Sœurs Ursulines. Le témoin désirant préserver son anonymat ainsi que sa tranquillité, seules les initiales de son nom seront mentionnées dans ce compte rendu qui pour cette même raison ne sera pas accompagné d'un plan localisant exactement le lieu de l'observation, ce détail n'a de toute façon qu'une importance mineure dans le cas qui nous occupe ici.

L'événement eut lieu en 1973, approximativement à la mi-décembre, quelques jours à peine après la rencontre de Boondael (1). Bien qu'étant au cœur de l'hiver, il ne subsistait plus rien des abondantes chutes de neige du mois précédent, toutefois le temps était toujours très froid et un vent fort soufflait sur la région.

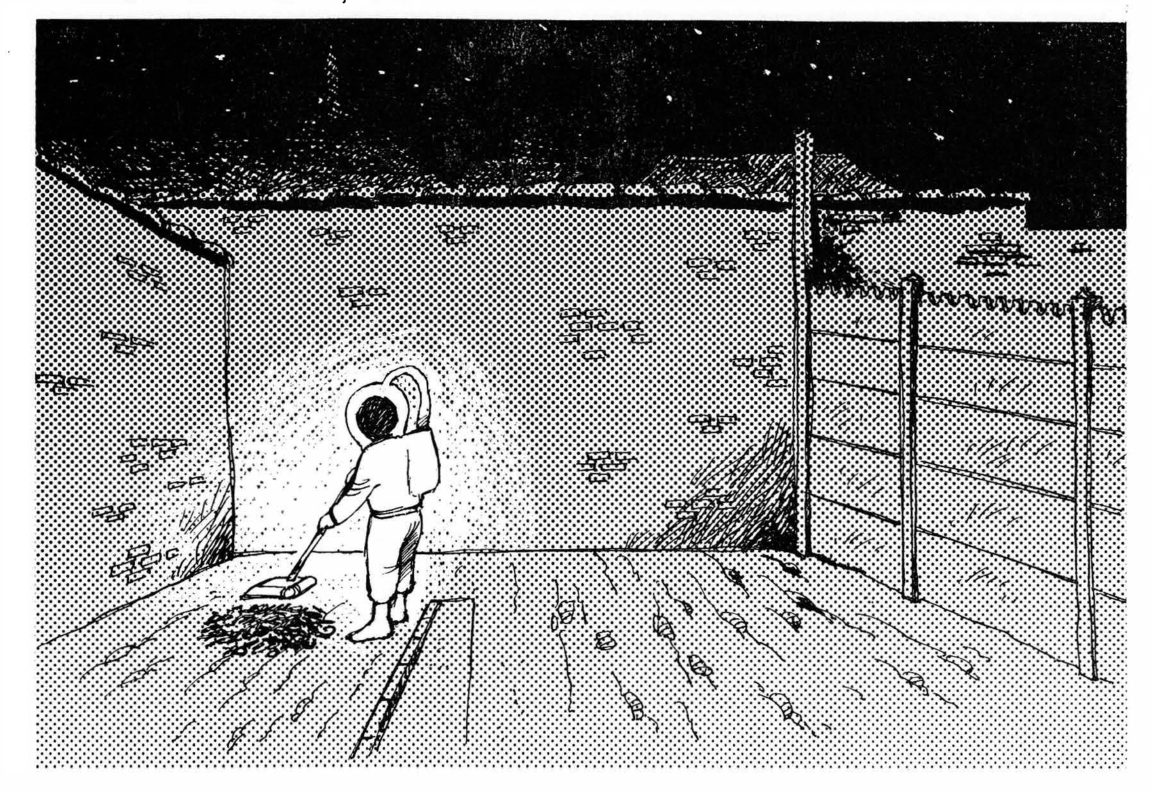
Description de l'observation

Ce soir-là, M. V.M. (28 ans à l'époque), était allé se coucher avec sa femme quand vers deux heures du matin il se réveilla et se leva pour se rendre aux toilettes situées dans une petite cour extérieure attenante à la cuisine. Afin de ne pas réveiller son épouse, il se déplaça dans l'obscurité en éclairant son chemin avec une lampe-torche. Arrivé dans la cuisine, il entendit à l'extérieur le bruit d'une pelle qui tombe et aperçut alors, filtrant à la gauche du rideau obturant la fenêtre, une clarté verdâtre en provenance du dehors. Le témoin compara celle-ci à la luminosité diffusée par l'éclairage d'un aquarium. Sachant que son jardin se trouvait normalement plongé dans l'obscurité la plus complète à cette heure-là, il fut intrigué par cette clarté insolite et par le bruit qu'il venait d'entendre. Il se dirigea vers la fenêtre, en écarta le rideau et découvrit alors un spectacle déconcertant qui le laissa tout interdit : dans le fond du jardinet, se trouvait un petit personnage d'environ 1 m 10, revêtu d'une combinaison luisante qui diffusait une luminosité verdâtre. Le personnage était visible de dos et de trois-quarts, il était de corpulence moyenne, la tête, les jambes et les bras étaient normaux. L'uniforme de couleur verte était très luisant et scintillant, le témoin en compara l'aspect à la matière des carrosseries de certaines voitures de type « Buggy » (polyester teinté avec particules métalliques). La tête était protégée par un casque transparent en forme de boule et un tuyau en partait de l'arrière pour se raccorder à une sorte de « havresac » que le personnage portait sur le dos. Ce sac était de forme rectangulaire et il lui couvrait le dos à peu près de la taille jusqu'à hauteur des omoplates si tant est qu'un humanoïde en soit pourvu. Tout cet attirail avait exactement le même aspect que le reste de l'uniforme.

Le vêtement ne présentait apparemment aucune couture, ni bouton, fermeture ou poche. Le témoin remarqua une ceinture et lors d'un déplacement du personnage, il put voir qu'il portait sur le ventre, à hauteur de la taille, une petite « boîte carrée » de couleur rouge vif, lumineuse et scintillante. La ceinture avait une largeur de 3 à 4 cm environ et la petite « boîte » 8 cm de côté pour une épaisseur de 3 ou 4 (insistons sur le fait que ces mesures sont très approximatives), celle-ci diffusait une luminosité rouge d'une intensité constante. Le pantalon, dont le bas était légèrement bouffant, était pris dans de petites bottes serrantes qui avaient le même aspect que le reste de l'uniforme. Aucun détail apparent n'était visible. Les mains avaient une morphologie comparable aux nôtres mais de proportion plus menue. Elles étaient gantées et les manches du vêtement étaient resserrées aux poignets et tout comme le bas du pantalon elles étaient également légèrement bouffantes. Vue de dos, la tête paraissait ronde et noire et M. V.M. pensa que le personnage devait avoir des cheveux courts. Un halo lumineux nimbait le visiteur nocturne de la tête aux pieds en éclairant partiellement le sol et le mur de gauche. Au-

1) Voir Inforespace n° 14, pp. 43 à 46.

L'humanoïde dans le fond du jardinet.



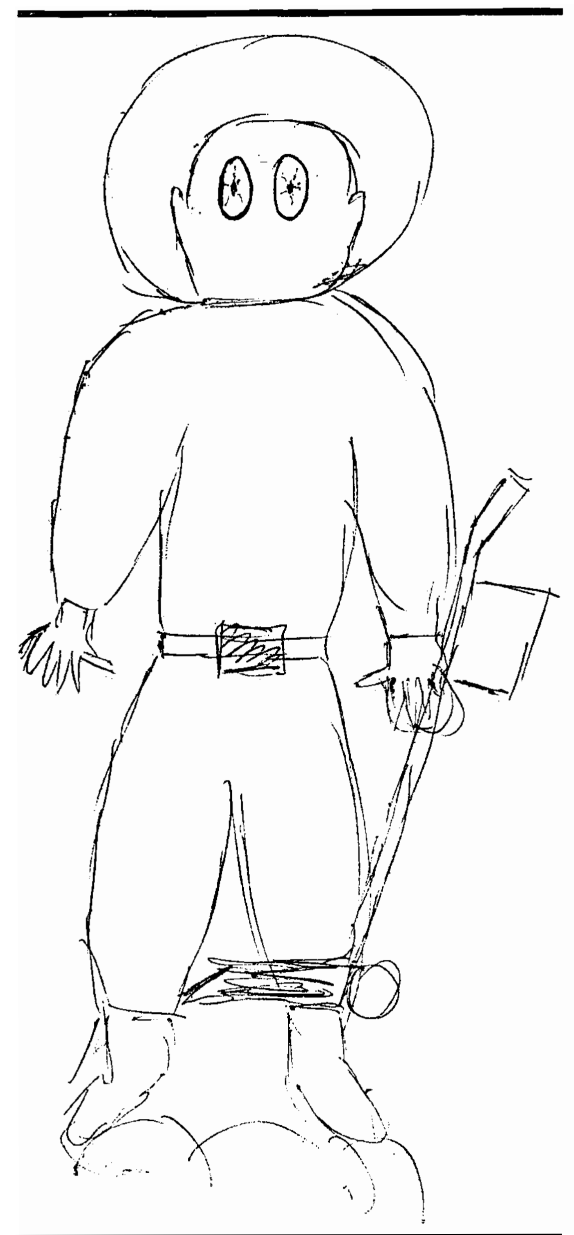
cun mouvement respiratoire n'était perceptible et aucun son n'était émis par l'humanoïde.

Il tenait en main un instrument à peu près comparable à un aspirateur ou à un détecteur de mines qu'il passait lentement de gauche à droite au-dessus d'un tas de briquaillons que le témoin avait rassemblés quelques jours auparavant dans le fond du jardin. L'objet était composé d'un long manche coudé à une extrémité pour former une poignée avec au-dessous de celle-ci une petite boite rectangulaire. Le « détecteur » lui-même se présentait sous forme d'une épaisse plaque rectangulaire avec la partie frontale biseautée. Le côté opposé était constitué d'un cylindre dont le diamètre devait correspondre à l'épaisseur de la plaque. C'était entre ces deux parties que le manche se trouvait logé. La couleur de l'instrument était identique à celle de l'uniforme de l'humanoïde, aucun bruit et aucun rayonnement n'étaient perceptibles.

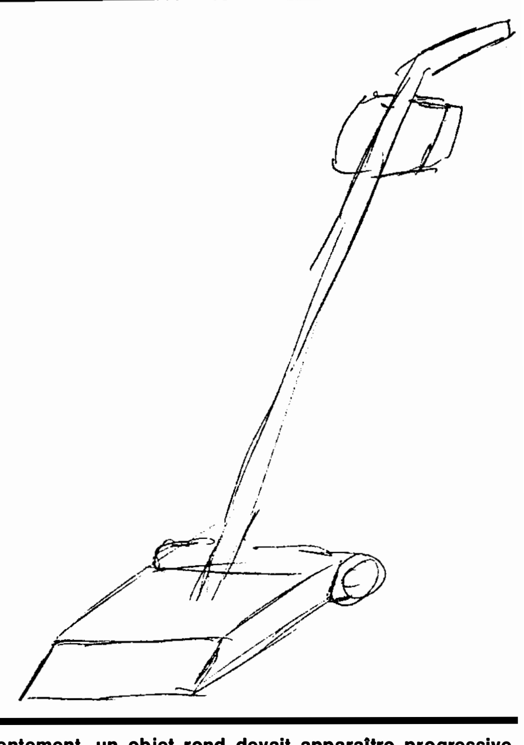
Le témoin remarqua que le petit personnage semblait se mouvoir difficilement, il se déplaçait lentement en se dandinant et en fléchissant légèrement les genoux. Sa démarche paraissait particulièrement lourde. C'est alors que M. V.M. utilisa sa lampe-torche et fit deux appels lumineux en direction du fond du jardin. A ce signal l'humanoïde se retourna et il semblait que son cou ne devait pas être mobile car il ne tourna pas la tête mais pivota tout d'une pièce. Le témoin aperçut alors pour la première fois le visage noir du visiteur insolite. Ni le nez, ni la bouche n'étaient visibles ; seules, de petites oreilles plus ou moins pointues pouvaient se distinguer. De forme ovale et de couleur jaune, les yeux étaient particulièrement grands, très brillants et entourés d'un bord vert. Sur l'iris, le témoin remarqua des petites vénules noires et rouges, la pupille était noire et légèrement ovale. De temps à autre des paupières s'abaissaient sur les yeux en même temps, le visage devenait pour quelques instants complètement sombre. Quand les yeux étaient ouverts, ces deux paupières supérieures étaient invisibles, on pourrait les comparer à des sortes de stores noirs ou des volets masquant progressivement les yeux en tombant.

Regardant le témoin de face et tenant son « détecteur » de la main gauche, l'ufonaute sembla répondre aux signaux lumineux en levant la main pour former un signe « V » avec l'index et le majeur, après quoi il se retourna et chemina vers le mur du fond de sa démarche caractéristique en balançant légèrement les bras. Arrivé devant le mur, il posa un pied à plat contre la maçonnerie puis, sans hésiter, il fit de même avec le second pied et monta le long du mur sans modifier l'allure bien que maintenant il gardait les jambes raides. Durant cette progression surprenante, le personnage avait toujours le même mouvement de bras et il tenait son appareil dans la même position que lorsqu'il se trouvait par terre. Arrivé au sommet de cet obstacle d'environ trois mètres de haut, il décrivit un arc-de-cercle complet en se redressant puis en

Croquis de l'humanoïde par le témoin.



Le « détecteur ».



basculant vers l'avant pour descendre sur l'autre face du mur selon cette même méthode inattendue.

Une minute s'étant écoulée après cet exploit peu ordinaire, une vive auréole de lumière blanche apparut derrière le mur tandis que le vent couvrait quelque peu un son stridulé faiblement perceptible. (Rappelons aussi que durant toute l'observation, le témoin se trouvait derrière une fenêtre fermée). Ensuite, montant très lentement, un objet rond devait apparaître progressivement à quelques mètres à peine en arrière du mur. Après une brève ascension, l'engin s'immobilisa durant quatre minutes approximativement en faisant toujours attendre ce bruit comparable au frottement des élitres d'un criquet avec la même intensité. Il pouvait avoir un diamètre d'environ cinq mètres (cette taille a été estimée d'après la largeur du jardinet), la moitié supérieure était phosphorescente, de couleur orange et surmontée au centre d'une coupole transparente qui diffusait une lumière verdâtre. La moitié inférieure était de couleur bordeaux foncé et dans cette zone sombre se détachaient nettement trois feux alignés horizontalement : un bleu à gauche, un jaune au milieu et un rouge. Ces trois feux s'allumèrent alternativement trois fois de suite comme des flashes. Sur le pourtour de l'engin, le témoin remarqua comme des gerbes d'étincelles semblables à celles d'une pierre à briquet. Elles se situaient à la limite de la partie sombre et de la partie phosphorescente, soit au niveau de la plus grande circonférence de l'engin. Elles semblaient être projetées vers l'extérieur selon un mouvement rotatif bien que l'OVNI ne parût pas tourner sur lui-même. Sous le dôme transparent, M. V.M. aperçut l'humanoïde baignant dans une luminosité glauque, aucun autre détail n'était visible dans l'habitacle. Juste au-dessous de la coupole ,le témoin remarqua encore un sigle tracé sur la partie orange de l'objet, il était composé d'un cercle noir traversé diagonalement par un éclair jaune plus brillant que la couleur phosphorescente orange (voir croquis du témoin).

L'engin monta alors verticalement d'environ vingt mètres en gardant toujours sa position horizontale, puis il bascula lentement. Les gerbes d'étincelles étaient toujours visibles autour de l'OVNI. Ensuite la stridulation augmenta d'intensité pour devenir une sorte de chuintement et l'engin partit en accélérant vers le ciel en laissant derrière lui une traînée lumineuse. Après quelques secondes il n'était plus qu'un petit point perdu dans les étoiles.
A aucun moment au cours de cette rencontre extraordinaire, le témoin n'a éprouvé un sentiment de crainte et jamais il n'eut une réaction d'hostilité vis-à-vis de l'humanoïde. Il faut signaler également que durant toute l'observation rapprochée, M. V.M. n'a reçu un quelconque message verbal ou « téléphathique ». Lorsque l'engin eut disparu, il ne parut pas tellement ébranlé par tout ce qu'il venait de voir car il s'installa à la table de la cuisine et se prépara une légère collation, après quoi il retourna très normalement se recoucher et se rendormit paisiblement. Outre sa femme, son cousin logeait également dans son appartement et durant son observation il pensa le réveiller, mais finalement, on ne sait pourquoi, il ne le fit pas.
Le lendemain matin il se leva comme tous les jours sans se plaindre de migraine ou d'un éventuel malaise et dans le courant de la matinée il alla inspecter son jardin. Il n'y décela rien de particulier : rien n'avait apparemment disparu et il ne releva aucune empreinte au sol ni aucune éraflure sur le mur. L'humanoïde n'avait même pas laissé des traces de pas...

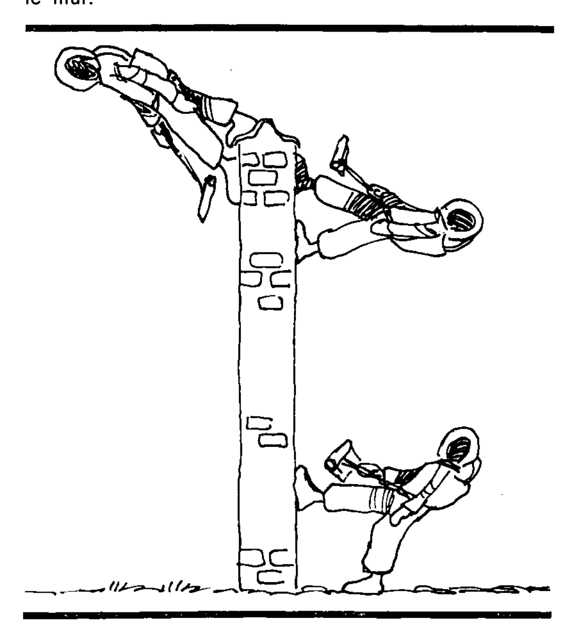
Informations complémentaires

Cette observation a été signalée par un membre de la SOBEPS et n'ayant pas eu connaissance de ce cas immédiatement, l'enquête n'a démarré que quelques semaines après l'événement. Ce n'est que dans le courant du mois de mars qu'on a eu la possibilité de se rendre sur les lieux présumés de l'atterrissage. En visitant la propriété des Sœurs Ursulines avec l'espoir d'y découvrir des indices confirmant les propos du témoin, la sœur portière de l'établissement scolaire déclara n'être au courant de rien de particulier et n'avoir rien remarqué d'inhabituel dans la propriété de l'école. Interrogé à son tour, le jardinier de l'établissement ne put que confirmer cette déclaration. Aucune trace au sol n'a été remarquée et la végétation de l'endroit ne présentait aucune anomalie, hormis quelques arbres fruitiers dépérissant à cause de la pollution atmosphérique provoquée trop fréquemment par les usines du voisinage. Le mur d'enceinte qui limite le jardinet du témoin a été examiné, la face de cette maçonnerie côté pensionnat ne présentait aucune trace suspecte. On put constater enfin que le potager était suffisamment dégagé pour qu'un éventuel engin venant du ciel puisse s'y poser ; un hélicoptère pourrait très bien y atterrir sans difficulté.

Dans le but de découvrir d'autres témoins, 500 circulaires bilingues ont été distribuées dans toutes les boîtes aux lettres du voisinage invitant les habitants à signaler à la SOBEPS tout événement insolite qui aurait été constaté à cette époque. Cette tentative n'a donné aucun résultat.

Pour compléter ce compte rendu, il faut signaler que

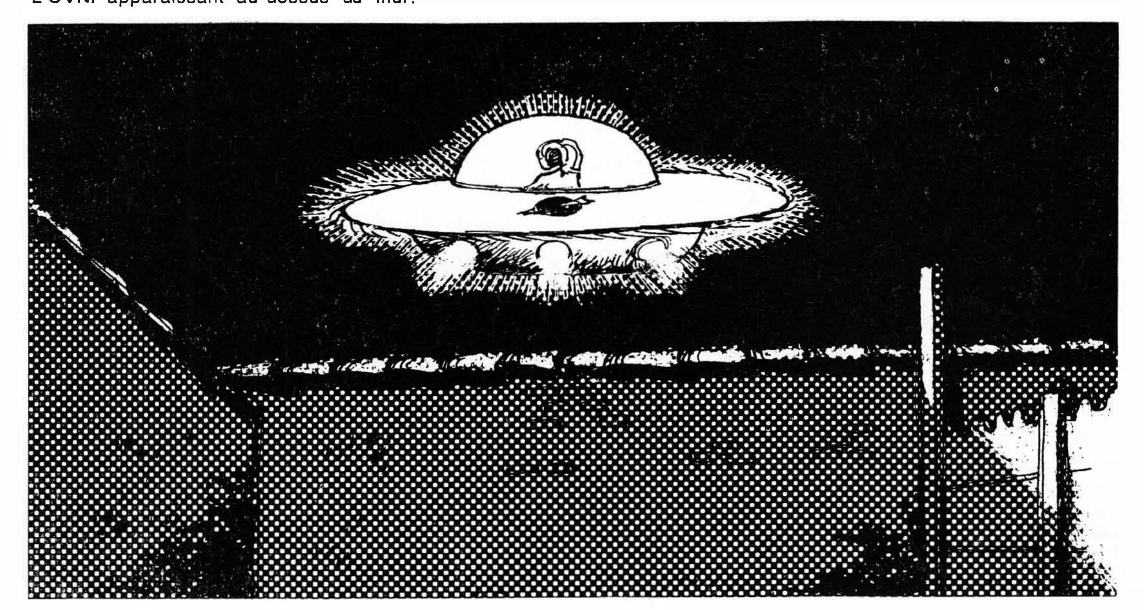
Schéma montrant la progression de l'humanoïde sur le mur.



ce n'était pas la première observation du témoin. Quelques mois auparavant, M. et Mme V.M. se trouvaient en vacances à la côte belge à Westende et c'est au cours d'une promenade sur la plage qu'un soir de la dernière semaine du mois d'août, en compagnie de leur cousin et de la belle-sœur du témoin, ils virent un objet bizarre qui se déplaçait sur l'eau. Il devait être environ minuit, le temps était doux et la mer calme, le groupe marchait le long de l'eau (marée haute) lorsqu'ils entendirent un bruit étrange en provenance du large, et qui ressemblait un peu à une sirène de bateau d'une intensité moyenne. Ce fut le cousin de M. V.M. qui le premier aperçut au niveau de l'eau et très près de la grève, un objet rectangulaire très plat de couleur rouge d'environ 5 à 6 m de long, plus ou moins noyé dans l'obscurité et une légère brume. En passant à hauteur des témoins, ils purent y distinguer 4 « hublots » carrés d'une luminosité très faible qui étaient alignés horizontalement au-dessus de l'objet, ils entendirent également le clapotis de l'eau que pouvait provoquer celui-ci en se déplaçant. Venant de Nieuport, l'« embarcation » progressait très lentement parallèlement à la côte vers Ostende. M. V.M. braqua sa lampe-torche sur l'objet et les 4 « hublots » s'éteignirent immédiatement, seule la « coque rouge » restant visible. Un brise-lames barrait la route du « bateau » qui devait logiquement se fracasser sur l'obstacle. Bien au contraire, arrivé à hauteur de celui-ci, l'objet, gardant toujours sa position horizontale, se souleva, franchit le brise-lame, puis continua sa route en redescendant au niveau de l'eau. Un détail curieux encore : lorsque l'objet passait au-dessus de l'obstacle, les témoins continuaient toujours à entendre des clapotis dans l'eau.

Lors d'une visite chez le témoin en juillet de cette année, il déclara avoir fait une nouvelle observation entre Vilvorde et Bruxelles. Il ne se souvient plus de

L'OVNI apparaissant au-dessus du mur.



la date précise mais estima que ce devait être un soir d'avril. Il conduisait sa voiture (Ford Escort), accompagné de sa femme et de son cousin quand se trouvant dans les environs de Koningslo sur un plateau bien dégagé, ils remarquèrent une seconde « lune » assez bas dans le ciel. La voiture roulait à environ 60 km/h et le moteur qui était engagé en troisième vitesse commença à avoir des ratés pour finalement se bloquer complètement tandis que les phares s'éteignaient. N'ayant pas débrayé, la voiture qui se trouvait à ce moment sur une légère pente n'a pas bougé de place étant bloquée par le moteur. L'automobiliste tenta de relancer le moteur sans obtenir de résultat. Après une minute environ l'objet lumineux s'éloigna et c'est alors que selon un phénomène qui devient assez habituel maintenant dans ce genre d'incident, le moteur se remit en marche tout seul sans l'intervention du conducteur. Etant toujours en 3e, la voiture avança quelque peu mais contrairement à ce qui s'était produit lors de la rencontre d'Aische-en-Refail (2), ici le moteur recala à nouveau car la route montait faiblement et en troisième vitesse, le régime étant vraisemblablement trop bas, il ne pouvait gravir cette dénivellation. Il est regrettable que le témoin qui connaissait pourtant la SOBEPS n'ait pas fait part immédiatement de cette nouvelle rencontre, ce qui aurait permis de mener des investigations directement après l'événement et non avec quelques mois de retard comme ce fut le cas maintenant.

Commentaires

Revenons à l'observation principale. En consultant l'étude de J. Pereira sur les humanoïdes (3) on peut classer l'être observé à Vilvorde dans la catégorie T8 X1 c'est-à-dire : « scaphandrier de taille variant entre 90 cm et 1 m 20, revêtu d'une cmbinaison opaque ou transparente, porteur de lampe(s), et casque globulaire transparent ». Cette description rappelle notamment les humanoïdes observés à Quarouble le 10 septembre 1954. D'autre part le témoin déclara qu'à intervalles plus ou moins réguliers, des sortes de paupières s'abaissaient en même temps sur les yeux de l'ufonaute. Sans vouloir établir une corrélation directe, cette description peut évoquer les paupières nictitantes de certains rapaces, oiseaux nocturnes et prédateurs. Cette paupière supplémentaire passe régulièrement sur l'œil (sans intervention du système nerveux central) afin d'éliminer les impuretés ambiantes collant à l'iris et d'accoutumer la vision à une luminosité trop vive. Les chats sont également pourvus d'une paupière semblable. Contrairement au mouvement de celles de l'ufonaute, chez ces quelques animaux, les paupières nictitantes se déplacent horizontalement de l'intérieur de l'œil vers le bord extérieur. L'homme lui-même offre une dégénérescence de cet organe, c'est la petite boule ronde logée dans le coin interne de l'œil. On pourra enfin s'étonner de ce que le témoin donne des détails aussi infimes que des petites vénules dans la description des yeux. Au moment de l'enquête, il a dessiné cet œil en grandeur réelle et plus tard une vérification a été faite en présentant ce dessin à une distance de dix mètres environ, ce qui doit correspondre à l'espace qui séparait le témoin de l'humanoïde ; on peut admettre qu'il est effectivement possible de distinguer des petits détails si le dessin est bien éclairé. N'oublions pas que les yeux de l'ufonaute étaient lumineux, ce qui permettait de les distinguer d'autant mieux.

Quant au sigle qui se trouvait sur l'engin, sans avoir fait des recherches systématiques, il semblerait que celui-ci n'a jamais été observé auparavant. Ces informations ont principalement été communiquées par M.

2) Voir Inforespace n° 16, pp. 12 à 15, et n° 17, p. 34.
3) Phénomènes Spatiaux, n° 24, 25, 27, 28 et 29.

Franck Boitte tandis que M. Yves Vézant qui participa également à cette enquête entreprit de vérifier si le témoin avait pu puiser des éléments de son récit dans un livre que lui avait prêté un ami à qui il avait fait part de sa rencontre nocturne. En effet, bien que M. V.M. prétend être peu informé sur le phénomène OVNI, il a lu le livre de Franck Edwards « Soucoupes Volantes — Affaire sérieuse » en principe après son observation, mais avant que ne démarra notre enquête. On y relève :

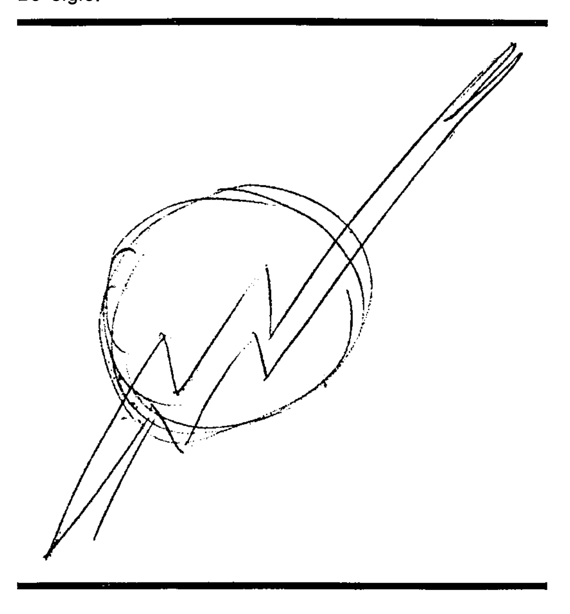
p. 96 — l'affaire Marius Dewilde : créatures ressemblant à des hommes — portant un casque brillant comme des scaphandriers — taille entre 1 m et 1 m 20.
p. 144 — petits êtres de plus ou moins 1 m — déplacement comme des automates et qui devaient remuer les pieds pour changer de direction.
p. 148 — créatures phosphorescentes comme le cadran d'une montre.
p. 152 — petits êtres « humains » de plus ou moins 1 m — vêtement brillants d'une pièce — sur la poitrine une boîte de la taille de trois paquets de cigarettes empilés.
p. 158 — yeux brillants comme les yeux jaunes des chats.
p. 163 — coiffé d'un casque transparent et des tuyaux reliaient ce casque à un appareil sur le dos.
p. 166 — étrange insigne sur le flanc de l'engin.
p. 252 — engin ayant des lumières : rouge - bleu - blanc (s'allumant par intermittence) puis de nouveau rouge - bleu - blanc.

Tous ces détails peuvent à des degrés divers se retrouver dans le récit du témoin mais ils ne suffisent pas à construire tout le témoignage qui contient bien d'autres caractéristiques non mentionnées dans l'ouvrage de Franck Edwards. Hormis cet unique livre traitant d'ufologie, M. V.M. qui lit beaucoup, n'avait jamais approfondi ce sujet, ses lectures s'orientant plutôt vers une littérature abordant la primhistoire et les énigmes que poseraient les civilisations disparues. Etant plus jeune, il avait participé aux réunions d'un cercle où se débattaient des thèmes religieux entre participants appartenant à des confessions différentes et ces discussions parfois vives, voire passionnées, purent à l'époque impressionner fugitivement sa personnalité encore malléable. Signalons encore que le témoin apprécie beaucoup la musique d'aujourd'hui et qu'il possède une importante collection de disques.

Malgré tous nos efforts, nous ne sommes pas arrivés à recueillir d'autres témoignages qui auraient pu confirmer cette observation peu commune qui ne compte, hélas, qu'un seul témoin ; aussi doit-on rester extrêmement prudent et n'accorder qu'un crédit relatif (4) à ce récit pourtant cohérent d'un bout à l'autre et dont la description est souvent très précise. Soulignons que le témoin à précisé que l'étrange personnage n'avait laissé aucune trace sur le sol ou sur le mur, ce détail important peut jouer en faveur de l'authenticité du témoignage. En effet, s'il s'agissait d'une supercherie bien orchestrée, il est fort probable que le témoin nous

4) Indices : crédibilité 3, étrangeté 5 (selon Poher).

Le sigle.



aurait présenté, par exemple, des éraflures sur les briques chaulées pour donner plus de poids à son récit. Au cours d'une visite ultérieure le témoin a maintenu ses déclarations et le croquis qu'il refit de l'humanoïde se révéla conforme au dessin réalisé lors de la première entrevue quelques mois plus tôt.

Certains s'étonneront peut-être de la fréquence des observations de ce témoin. Il est effectivement surprenant qu'une même personne puisse assister à autant d'événements en si peu de temps, ce qui défie tout calcul de probabilité raisonnable. Toutefois il faut reconnaître que trois années d'activité de notre réseau d'enquêtes font apparaître que d'autres personnes sont également privilégiées en ce domaine et ont pu faire plusieurs observations sans pour cela altérer le crédit qui leur est accordé. Quoique pouvant présenter des failles, ce témoignage paraît contenir suffisamment d'informations originales pour mériter d'être présenté dans ces colonnes.

Jean-Luc Vertongen.

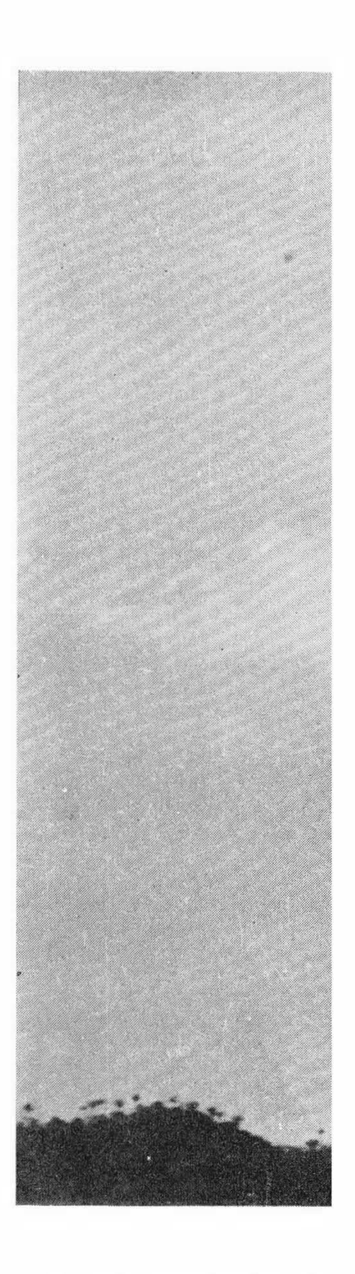
Avis

A Jambes, le vendredi 22 novembre prochain, à 20 h 00, dans les locaux de l'Athénée Royal de Jambes, rue de Géronsart, 98, la SOBEPS a été invitée à présenter sa conférence-débat classique sur le phénomène OVNI (entrée : 40 FB). Cette conférence a déjà été maintes fois présentée dans divers centres culturels et elle s'adresse à un public profane en ufologie. N'hésitez pas à y inviter tous ceux qui voudraient s'informer sur ce problème ; ajoutons que les livres proposés par notre Service Librairie y seront mis en vente.

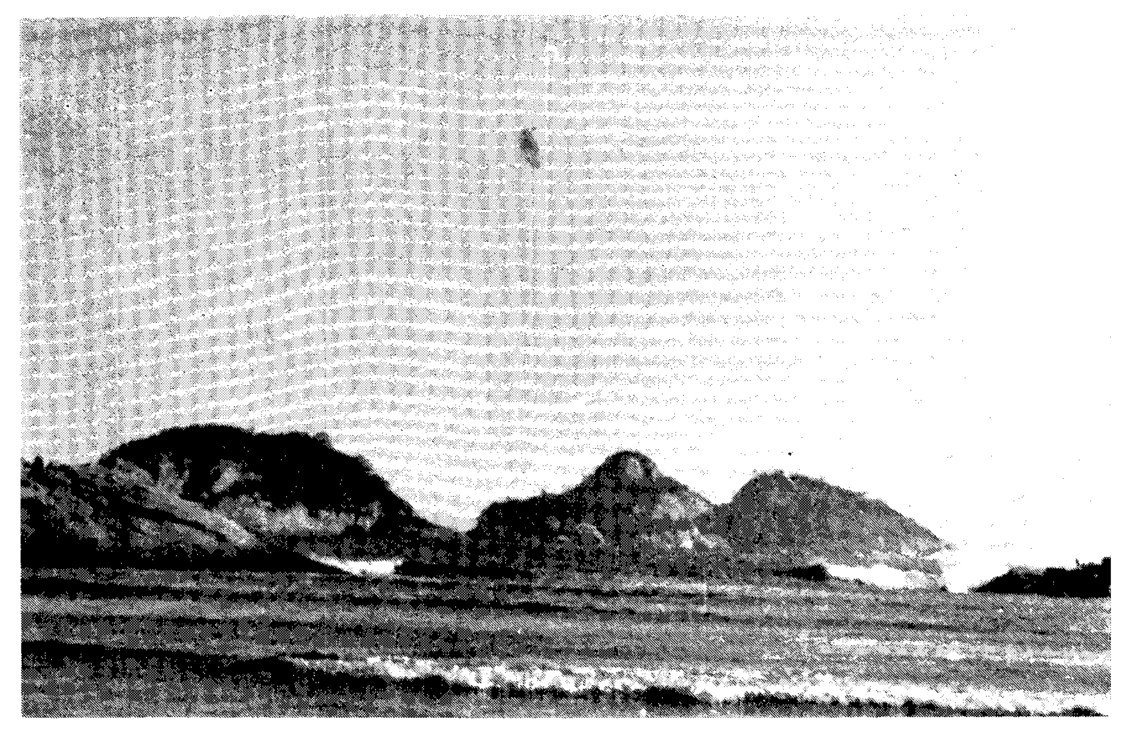
Le dossier photo d'inforespace

Barra da Tijuca, Brésil, 7 mai 1952

46



Ce mercredi-là, vers 12 h 00, MM. Eduardo Keffel et Joao Martins, tous deux reporters à la revue « O Cruzeiro », arrivaient à la Barra da Tijuca, un groupe de petites îles qui font face à la baie de Rio de Janeiro, près de la Punta da Marisco. Pour les deux hommes, il s'agissait d'un reportage de routine : on avait signalé dans la région un individu suspect qui aurait ressemblé à s'y méprendre à Adolf Hitler. A l'époque, comme on prétendait que le chef des nazis était peut-être toujours en vie, il convenait d'aller s'assurer de la chose. Les deux reporters débarquèrent donc en ce début d'après-midi du 7 mai comme de simples touristes et, à bord du « Piaba », franchirent le canal de la Barra vers l'Ilha dos Amôres (Ile des Amoureux), où ils se rendirent immédiatement au « Bar do Compadre », une



plus une minute et à aucun moment, nous n'avons entendu le moindre son, ni aperçu la moindre trace de vapeur ou de flammes. L'objet n'était pas lumineux et sa couleur était plutôt bleu cendré, le rendant difficilement visible sur le ciel sans nuages. L'altitude où l'engin évoluait, ainsi que sa
réelle, sont difficiles à évaluer car
pas de point de comparaison. Il m
trouver à une hauteur d'environ 1
ses dimensions étaient deux fois c
DC-3, mais honnêtement, il m'es
d'affirmer ces derniers points... ».
Pour sa part, Joao Martins devait
« Pendant que je suivais l'objet
(je porte des verres légèrement tei
sayais de bien mémoriser tous le
tandis qu'Eduardo s'employait à le
phier ; il prit en tout cinq photos
rait pas eu le temps d'en prendre
ge (2), de plus, le film était épuis
film, se trouvaient successivement
de deux personnes de l'hôtel Rivier
cabana où mon collègue réside, ur

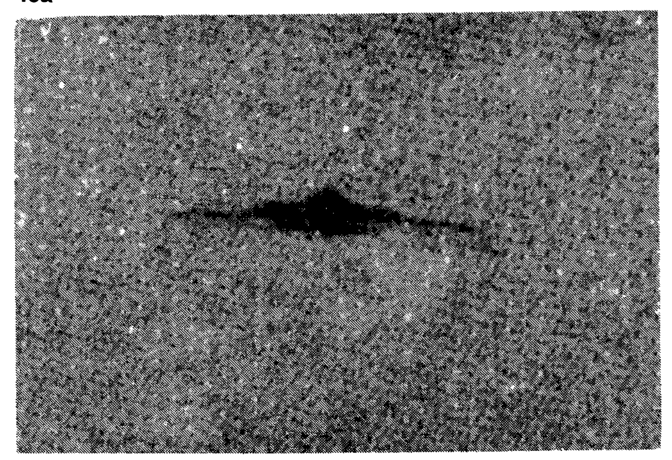
es, attaché
A vint lui-
devait dé-
mpression-
s et je ne
icité. Pour
n a photo-
s des con-
ute... »
trois jours
es Aérien-
té, avaient
hargée de
plus con-
éalisa une
identique
ança dans
es mêmes

photographié la veille, une attitude de mon camarade prise à la rédaction le matin même, un couple d'amoureux que nous avions surpris peu après notre arrivée sur l'île et enfin, précédant la série des cinq photos de l'objet, il y avait un cliché pris par le patron

éclaircissements sur une observation d'OVNI datant de 1948. Arrivé sur place, il rencontra d'autre invités et notamment des officiers de la base aérienne de Gravatai (Porto Alegre - Rio Grande do Sul) qui avaient pu observer, le 24 octobre 1954, un survol de 5 OVNI au-dessus de leur base pendant plusieurs heures. A un moment donné, dans la salle de réunion, entrèrent MM. Keffel et Martins qui eux aussi avaient été convoqués par le colonel Adil. Mais laissons Fernando Cleto Nunes Pereira nous narrer lui-même la suite de la réunion.

« Cet après-midi là, on entendit, on vit et on apprit beaucoup de choses... Mais ce qui fut le plus intéressant, c'est que, en pleine discussion, le colonel Adil demanda d'aller chercher un « dossier ». Quand il le reçut, il

46a



48a

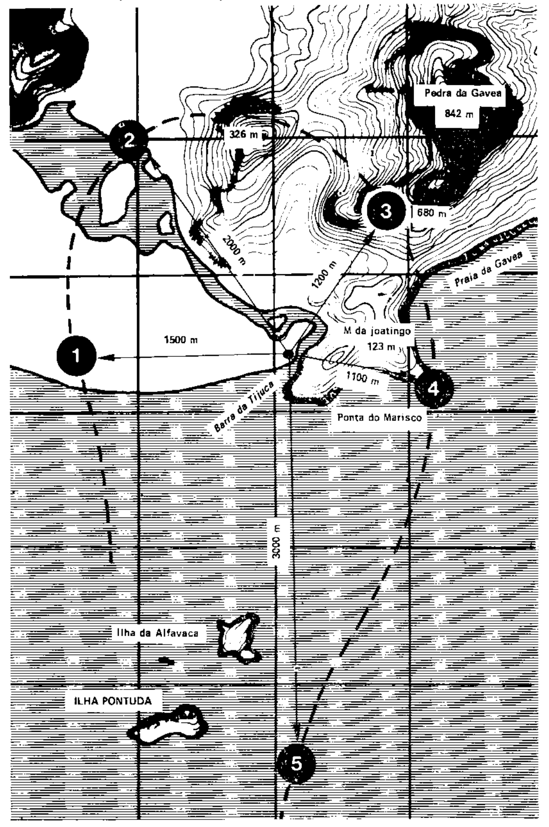


M. Claudionor (ou Nono), mais celui-ci préoccupé par son travail n'avait rien vu. Nous sommes ensuite reournés au restaurant, mais le patron était resté toute l'après-midi à l'intérieur de son établissement. Deux couples qui se trouvaient dehors au moment des faits ne voulurent pas nous répondre, ni nous aider. Nous avons alors décidé de retourner à la rédaction et dès que nous avons trouvé un téléphone, nous avons appelé notre directeur. Après lui avoir narré les événements, nous lui avons demandé de préparer la chambre noire pour notre retour. A vive allure au volant de ma voiture, nous avons rapidement traversé la ville et avons immédiatement remis le film au laboratoire... »

Le laboratoire photographique était resté ouvert et de nombreuses personnes, dont les directeurs, attendaient fébrilement la révélation du film. Leur attente ne fut pas vaine, car sur les cinq derniers clichés, juste après celui où l'on voyait les deux reporters attablés pour le repas, apparaissait en cinq positions différentes un objet discoïde très net (photos n° 46 à 50). Mais l'histoire des clichés de la Barra da Tijuca commençait seulement...

L'édition de la revue « O Cruzeiro » datée du 17 mai 1952, déjà prête, fut suspendue de façon à ce qu'on put y inclure le reportage exclusif de Keffel et Martins en un dossier de 8 pages. Dans les jours qui suivirent, les locaux de la revue allaient être assiégés par diverses personnalités. Ainsi le ministre des Armées, le général Ciro do E.S. Cardoso, et le général Caiado de Castro, chef de la Maison Militaire de la Présidence, se dérangèrent en personne pour rendre visite à la rédaction. L'Etat-major de l'Armée de l'Air fut lui-aussi alerté et délégua sur place les majors Artur Peralta et Fernando Hall, le capitaine

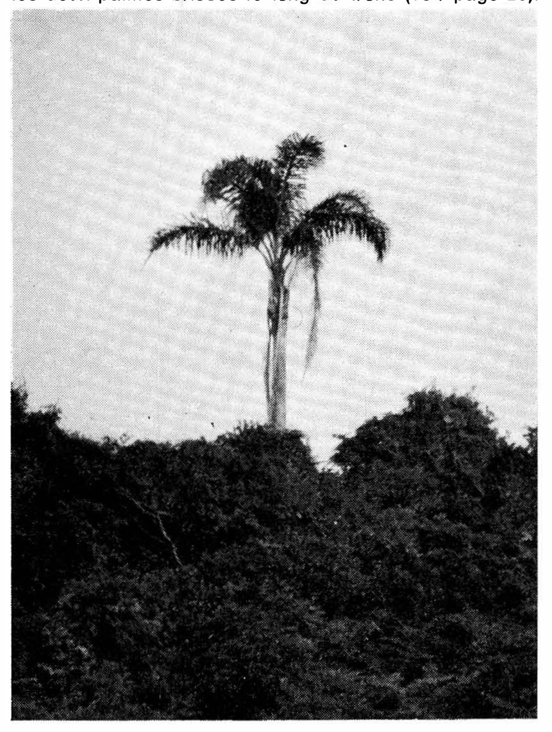
Plan des lieux de l'observation
Tracé de la trajectoire établi selon la reconstitution et les mesures proposées par les enquêteurs des Forces Aériennes Brésiliennes. La numérotation 1, 2, 3, 4 et 5 correspond aux photos 46, 47, 48, 49 et 50.



Mùcio Scevola, ainsi qu'un expert en photographie, Raul Alfredo da Silva. Même les Etats-Unis ne restèrent pas indifférents devant la chose, et le colonel Hughes, attaché militaire de l'ambassade des USA vint lui-aussi consulter les documents. Il devait déclarer à l'époque : « Je suis très impressionné, les négatifs sont remarquables et je ne puis mettre en doute leur authenticité. Pour la première fois dans le monde, on a photographié une soucoupe volante dans des conditions qui ne prêtent à aucun doute... »
Mais dès le 10 mai, c'est-à-dire trois jours seulement après les faits, les Forces Aériennes Brésiliennes (FAB), de leur côté, avaient réuni une équipe de spécialistes chargée de trouver une explication beaucoup plus conventionnelle à ces clichés. On réalisa une maquette en bois, en tous points identique à l'objet photographié, et on la lança dans le ciel à la même heure et dans les mêmes conditions que lors de l'observation. Des centaines de clichés furent pris, on fit des relevés précis sur la topographie des lieux, et on épuisa en fait toutes les techniques de l'époque pour analyser les documents pris par les reporters de « O Cruzeiro ».
Cette enquête de la FAB resta secrète durant de nombreux mois, mais le 3 octobre 1954, au cours d'une conférence donnée à l'Ecole Supérieure de Guerre, une partie du voile allait se lever et c'est ainsi qu'on apprit alors que cette enquête avait conclu à l'authenticité des photographies. Ce n'est pourtant qu'en 1959, le 11 octobre, à l'occasion d'une émission télévisée, que le grand public allait prendre connaissance de tous les détails de cette enquête des militaires. C'est Fernando Cleto Nunes Pereira, chercheur bien connu au Brésil (3), qui révéla les conclusions de la FAB : les photos prises à la Barra da Tijuca étaient bel et bien authentiques.
Au cours de cette émission hebdomadaire de la TV nationale brésilienne (canal 9) intitulée « L'énigme de l'espace », le chercheur raconta comment, un jour, il avait reçu un appel téléphonique du colonel Joao Adil de Oliveira, qui venait d'être appelé à la direction de la première commission officielle brésilienne d'étude des OVNI par le général Eduardo Gomes (futur ministre des Armées), et qui l'invitait à se présenter devant l'Etat-major de l'Armée de l'Air afin de fournir quelques éclaircissements sur une observation d'OVNI datant de 1948. Arrivé sur place, il rencontra d'autre invités et notamment des officiers de la base aérienne de Gravatai (Porto Alegre - Rio Grande do Sul) qui avaient pu observer, le 24 octobre 1954, un survol de 5 OVNI au-dessus de leur base pendant plusieurs heures. A un moment donné, dans la salle de réunion, entrèrent MM. Keffel et Martins qui eux aussi avaient été convoqués par le colonel Adil. Mais laissons Fernando Cleto Nunes Pereira nous narrer lui-même la suite de la réunion.

« Cet après-midi là, on entendit, on vit et on apprit beaucoup de choses... Mais ce qui fut le plus intéressant, c'est que, en pleine discussion, le colonel Adil demanda d'aller chercher un « dossier ». Quand il le reçut, il

Photo extraite du dossier de la FAB montrant le palmier visible sur le document n° 49. On y distingue nettement les deux palmes brisées le long du tronc (voir page 20).



déclara qu'il contenait toute l'étude réalisée par la FAB sur le cas de la Barra da Tijuca. A l'ouverture du dossier (qui était énorme), un disque de bois tomba tout à coup sur la table. Dans la salle, ce fut le silence total. La FAB allait-elle dévoiler une quelconque fraude ? C'est le colonel Adil qui rompit le silence en s'adressant à Joao Martins : « Vous rappelez-vous Martins, que plusieurs personnes témoignèrent avoir vu des hommes jeter un disque en l'air et le photographier (4) ? Ils lançaient réellement un disque et c'est celui qui est là sur la table, mais nous savons que ce n'est pas de vous qu'il s'agissait, car ce disque, c'est nous, militaires de la FAB, qui le lancions. En effet, dans les jours qui ont suivi votre observation, nous sommes allés sur place et avons essayé de reproduire une séquence photographique identique à la vôtre... ».

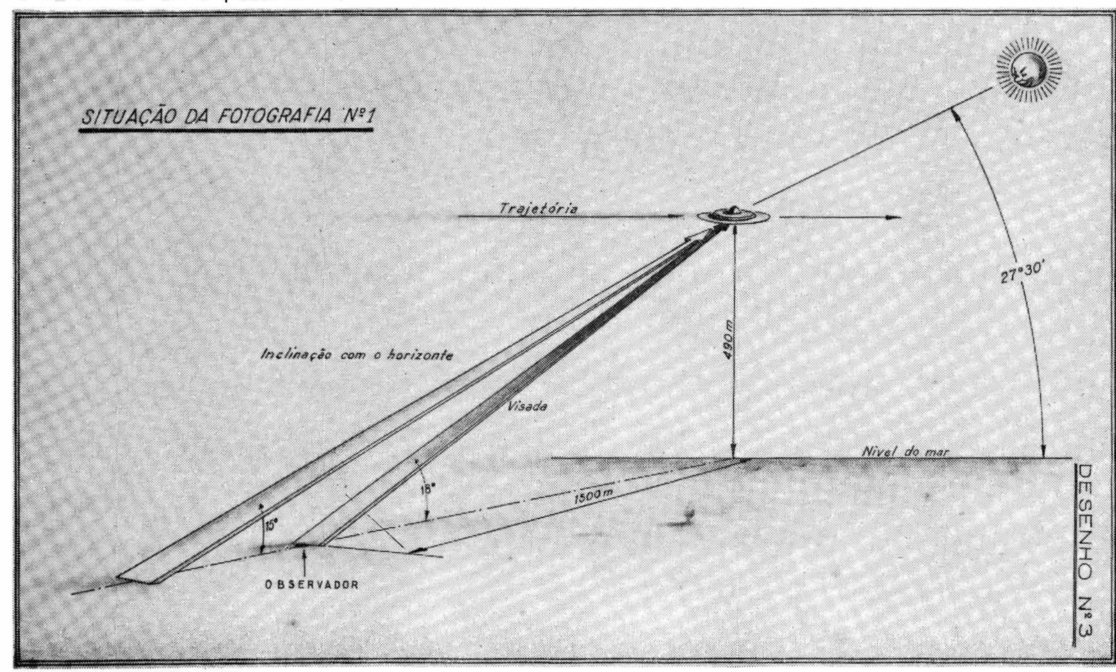
Et effectivement, sur la plage de la Barra da Tijuca, les enquêteurs de la FAB prirent toutes les mesures possibles : position du Soleil, distances, trajectoire de l'objet, jeux d'ombres et de lumières, altitude, etc... En lançant cette maquette en bois, ils arrivèrent, au hasard, à obtenir des photographies similaires à celles de Keffel, mais jamais une séquence de 5 clichés consécutifs ne put être réalisée. Toutes les mesures prises furent vérifiées de nombreuses fois, portées sur des plans qui furent ensuite comparés aux photos. On étudia minutieusement le rapport de chaque témoin, et on passa au peigne fin la vie professionnelle et privée des deux reporters.

On en arriva bien vite à admettre qu'aucun trucage n'était possible et que l'affaire, dans son ensemble, était parfaitement authentique. Après cette conviction, des calculs aboutirent à des estimations précises quant aux dimensions de l'OVNI photographié et à ses diverses positions dans le ciel. Les résultats de ces mesures recueillies par la FAB vous sont ici présentés sous forme de reconstitutions (figures 1 à 5).

Mais si les conclusions des Forces Aériennes Brésiliennes sont favorables à la réalité du phénomène, cet avis n'est pas partagé par tout le monde. Ainsi Menzel et Boyd (5) furent les premiers à remarquer sur le document n° 4 (photo 49), ce qu'ils estiment être une impossibilité suffisante, selon eux, pour nier l'authenticité de la série complète. Ils firent ainsi remarquer que sur ce cliché, l'objet apparaît comme étant nettement éclairé par la gauche, alors qu'un palmier situé à l'arrière-plan, sur la crête de la colline, est manifestement éclairé du côté droit.

Dans le fameux Rapport Condon, le cas est présenté par William K. Hartmann, astronome à l'Université d'Arizona et spécialiste en analyse de photos de la Lune (6). Et bien qu'avouant n'avoir pu disposer sur ce cas que de renseignements fragmentaires et de seconde main, Hartmann conclut à la non validité du cas, en raison d'un élément interne incohérent et il reprend là l'argument avancé par Menzel. Notons qu'à l'époque des faits (mai), à l'heure de la prise de vues (16 h 30), en cette région du monde (latitude : 24° sud), le Soleil devait briller au nord-ouest. D'après le diagramme établi par la FAB pour cette quatrième photographie, l'élévation du Soleil était alors de 27° 30' et l'OVNI se déplaçait vers la droite, ce

Figure 1
Reconstitution de la photo n° 46.



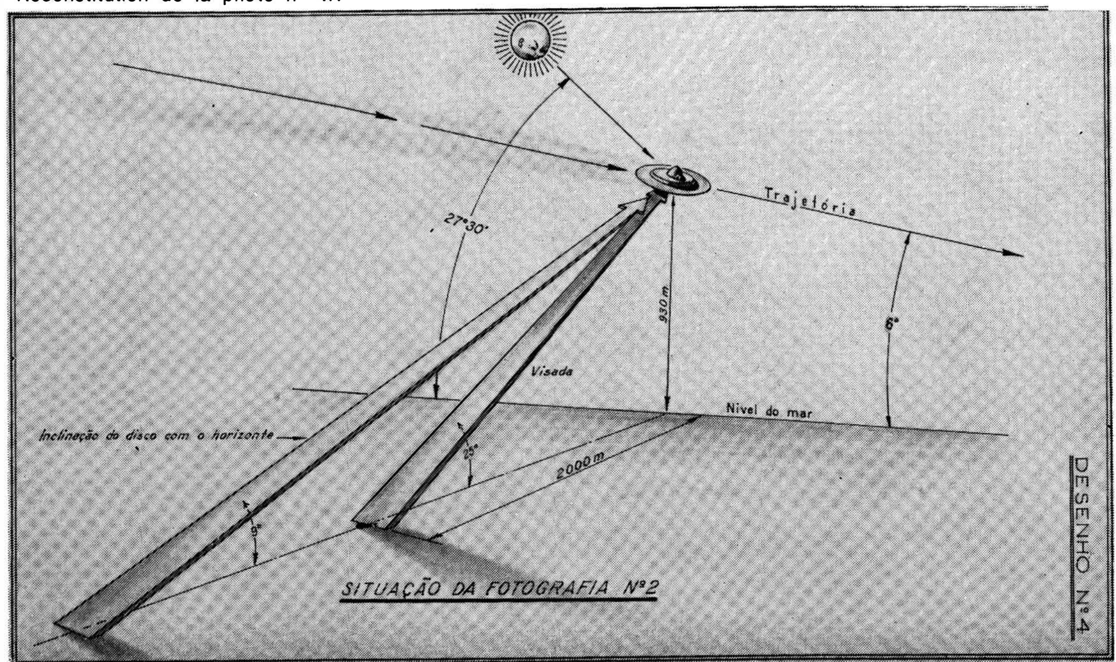
qui semble en accord avec la suite des clichés.

Quant à cette apparente contradiction entre l'éclairement de l'objet et celui du tronc d'un palmier de la colline, le Dr Olavo T. Fontes, représentant de l'Aerial Phenomena Research Organization (APRO) au Brésil (7), l'explique comme suit : « La solution est très simple. Il y a deux palmes brisées et sèches dans l'arbre, et l'une d'entre elles est inclinée, tandis que l'autre est couchée contre le tronc. Ce sont ces feuilles qui sont responsables de l'ombre particulière... ».

Quant à Joao Martins, son opinion rejoint celle du Dr Fontes, mais il l'appuie d'un argument supplémentaire. Pour lui, cette « ombre » anormale ne serait rien d'autre que l'obscurcissement naturel du tronc du palmier du côté opposé aux vents dominants qui viennent de l'océan : le côté directement exposé à ces vents chargés de sel étant toujours beaucoup plus clair. Il affirme de plus, s'en prenant violemment aux enquêteurs de la Commission Condon : « En aucune période de l'année, il n'est possible d'avoir une ombre sur le côté gauche de ce palmier, sauf si on admet que le Soleil peut se lever au sud et se coucher au nord ! Pour s'en rendre compte, il suffisait de se rendre sur place comme l'ont fait les militaires de la FAB. Aujourd'hui, bien sûr, 21 ans après, le paysage du lieu s'est modifié, le palmier n'existe probablement plus et la palme séchée a dû tomber quelques jours après notre observation. La colline est maintenant entourée de nouvelles routes et d'habitations modernes, mais le Soleil continue de s'y lever à l'est comme partout dans le monde, et à suivre imperturbablement le même chemin dans le ciel, procurant aux arbres une ombre toujours pareille d'un jour à l'autre... ».

En fait, il semble bien que ce soit l'argument avancé par Menzel et repris plus tard par Hartmann, qui soit inconsistant et spécieux. Ainsi, il nous paraît évident que si l'ombre de l'arbre était bien due à l'action du Soleil, celui-ci aurait dû se trouver à l'arrière et les palmes qui font face à l'opérateur auraient été dans l'ombre. Or ces palmes sont manifestement dans la lumière, ainsi que le confirme le bas du tronc lui aussi bien éclairé par le Soleil. Sur un agrandissement publié

Figure 2
Reconstitution de la photo n° 47.



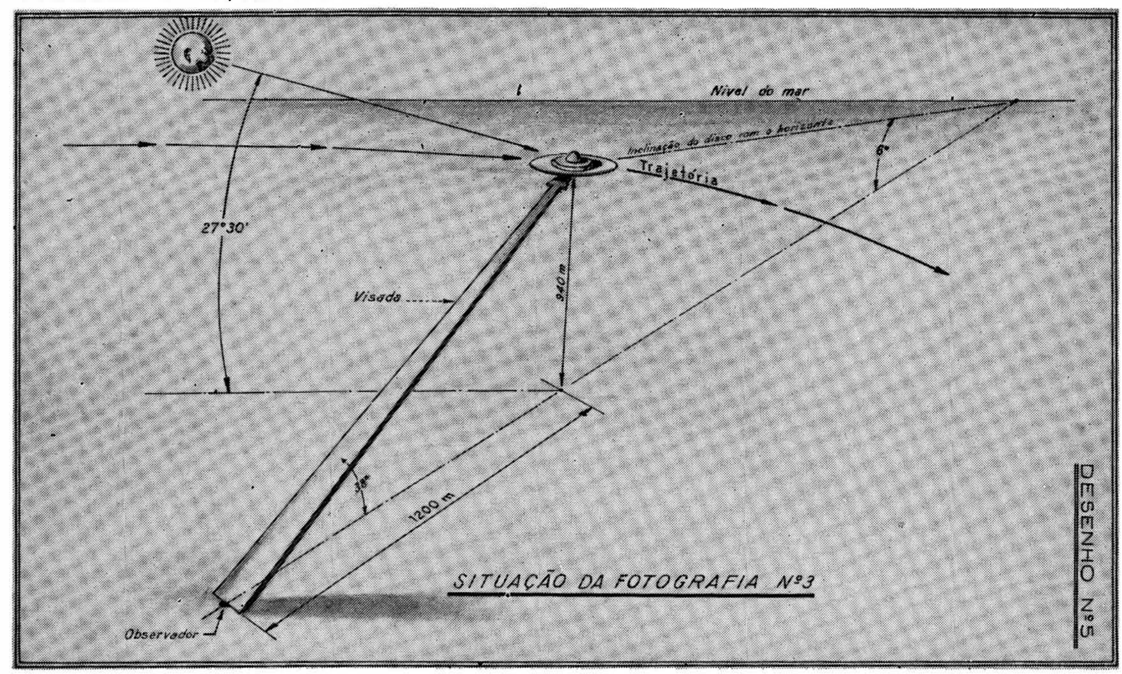
par l'APRO (8) que nous ne reproduisons pas ici, on distingue à gauche du cliché, près du sommet de la crête, le tronc nu d'un arbre mort lui même violemment éclairé de face (9). Une photographie prise par la FAB quelques jours après l'événement, à la même heure que l'observation, montre d'ailleurs clairement que le palmier a deux de ses palmes qui sont brisées, et qu'il est éclairé de face (voir cliché de la page 28).

Les responsables de l'APRO qui se sont rendus sur place dans les jours qui suivirent l'observation, continuent leur démonstration comme suit. Si on suppose que MM. Menzel, Boyd et Hartmann ont raison, il faut alors admettre que la caméra était légèrement pointée en direction du sud-est. Dans ce cas, la lumière qui éclaire le disque viendrait du nord : cela est évidemment impossible puisque l'élévation du Soleil était de 27° 30' ainsi que nous l'avons déjà dit. D'autre part, si on admet que l'éclairement du disque est naturel, il faut admettre cette fois que la caméra était pointée quasiment vers l'est, et « l'apparente illumination venant de droite » invoquée par les responsables du Comité Condon n'a plus aucun sens, puisque comme le rappelait justement Joao Martins, le Soleil ne se lève jamais au sud même au Brésil...

En fait, il faut noter que l'argumentation développée par Hartmann s'appuie sur une mauvaise interprétation d'une carte de la région (d'ailleurs fournie par l'APRO). Il parle en effet d'une crête orientée vers le sud-sud-ouest par rapport à l'opérateur, c'est-à-dire loin à gauche du Soleil, alors que cette zone est occupée par l'océan. Les seules terres que l'on trouve dans cette direction par rapport à la caméra sont deux petites îles que l'on distingue sur le dernier cliché pris par Keffel (photo n° 50 et plan des lieux). Tous ces points qui détruisent les arguments avancés par Hartmann étaient également repris dans l'étude menée par les Forces Aériennes Brésiliennes.

Mais le Rapport Condon paraît ignorer les travaux de la FAB, ou les cite au conditionnel, comme s'il s'agissait d'une nouvelle supercherie. Il eût été pourtant si simple de prendre contact avec l'Armée de l'Air Brésilienne et lui demander son étude des documents photographiques de la Barra da Tijuca. D'au-

Figure 3
Reconstitution de la photo n° 48.



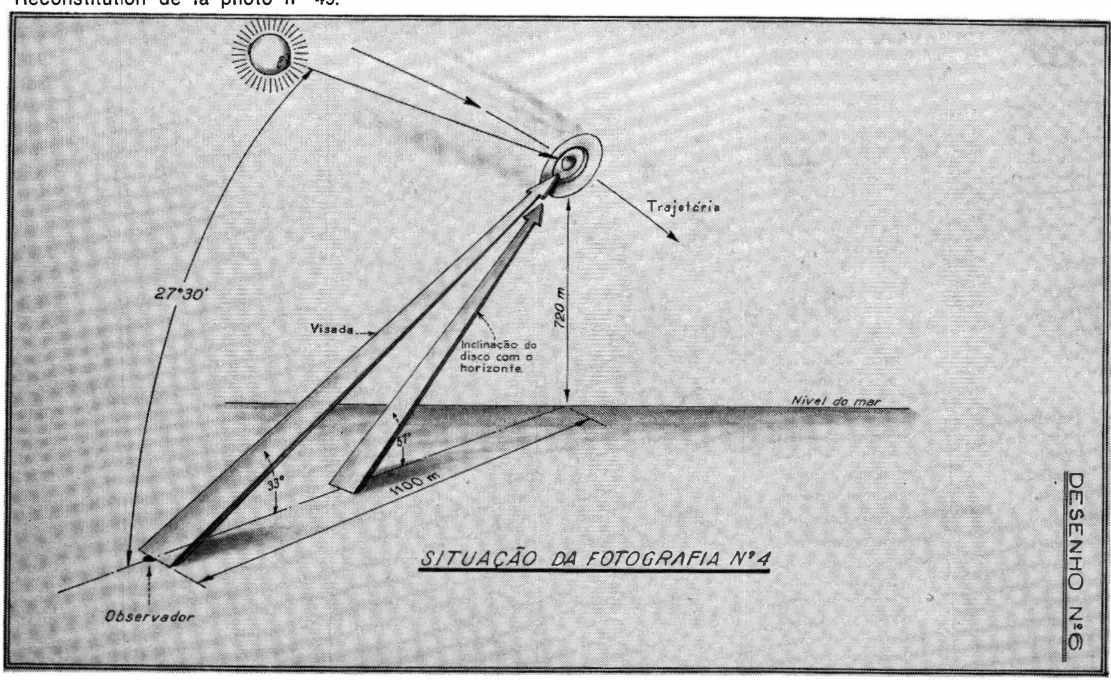
tre part, aucun des acteurs ou témoins de cette affaire n'a été contacté, ni a fortiori interrogé, par des responsables de la Commission Condon. Voilà certes une attitude bien éloignée de la démarche scientifique dont se réclamaient pourtant ces autorités, mais qui aujourd'hui ne surprend guère ceux qui connaissent mieux les dessous des travaux de ce « groupe d'étude ».

Toutes les informations relatives à ce cas nous sont parvenues en droite ligne du Brésil, parfois de la main même des protagonistes de l'affaire (10). A ce sujet, il y a lieu de corriger certaines erreurs publiées dans la littérature. Ainsi, on a signalé dans certains ouvrages (11, 12) qu'au moment de la prise de vues, trois appareils de la FAB survolaient la région. Il n'en est rien, mais il est vrai par contre, que de tels appareils ont survolé la Barra da Tijuca dans les heures qui ont précédé l'observation. Les mêmes auteurs ajoutent que des experts de l'Air Technical Intelligence Center (ATIC), service attaché à l'U.S. Air Force, auraient étudié les clichés et les auraient reconnus comme authentiques avant d'en acquérir les négatifs pour la coquette somme de 800 000 FB. En fait, il semble bien qu'aucun des cinq documents n'a jamais été étudié aux USA, et il est certain qu'en aucun cas, ceux-ci n'ont été achetés par le gouvernement américain. D'ailleurs, à l'heure actuelle, les cinq négatifs originaux dorment dans le secret des coffres de la revue « O Cruzeiro ».

Il est prouvé également que les acteurs de cette affaire, MM. Keffel et Martins, n'ont jamais retiré le moindre profit de leur observation et des clichés pris. Ils ont toujours participé, de bonne grâce et bénévolement, à la plupart des conférences et réunions organisées sur ce cas, mais ils se sont désintéressés quelque peu du phénomène lui-même, auquel d'ailleurs ils n'avaient jamais prêté guère d'attention, ni avant, ni pendant leur observation.

Par contre, il est vrai qu'aux USA des individus peu scrupuleux ont mis sur le marché des reproductions des photographies de la Barra da Tijuca. Ces photos de mauvaise qualité étaient vendues pour quelques dollars et portaient au verso cette mention incroya-

Figure 4
Reconstitution de la photo n° 49.



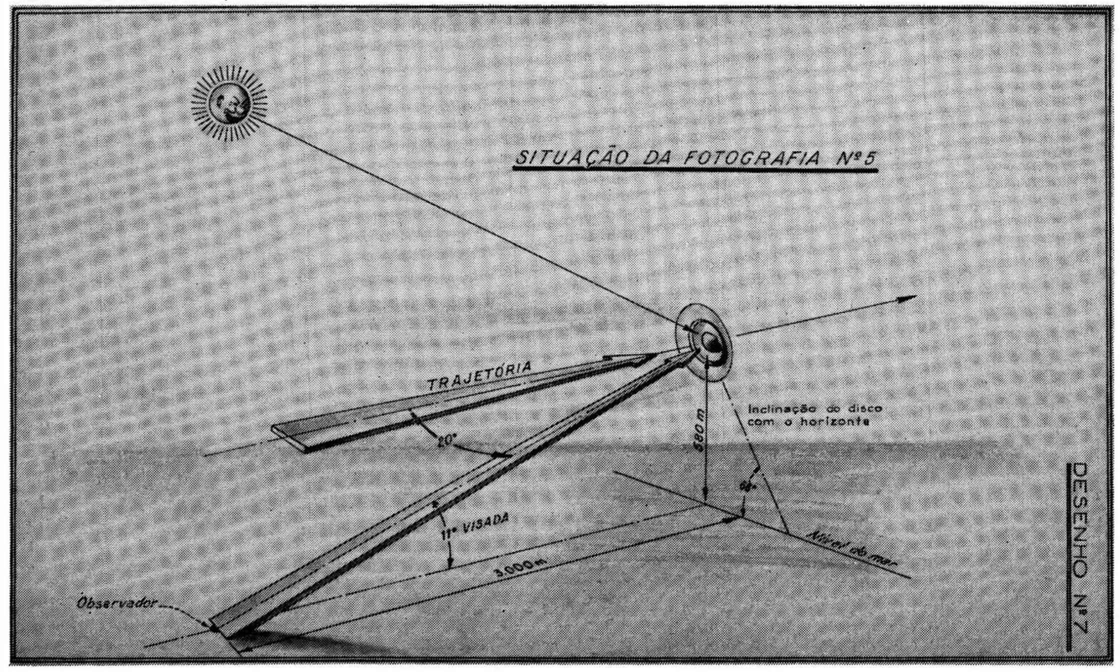
ble : droits d'auteur réservés — toute reproduction interdite...

D'après les pièces actuellement réunies dans le dossier, il apparaît que le cas de la Barra da Tijuca est bel et bien authentique. Les deux reporters étaient bien connus au Brésil et ils achevèrent d'ailleurs brillamment leur carrière journalistique. Eduardo Keftel fut admis à la retraite il y a peu de temps, et Joao Martins quitta la revue « O Cruzeiro » en 1968 alors qu'il en était le directeur.

Un autre élément récent vient d'ailleurs confirmer cette affaire. Il s'agit d'une lettre adressée à Mme Irène Granchi, actuelle représentante de l'APRO au Brésil, par un médecin bien connu de la région de Rio. Voici un extrait de ce document (13) : « Lors d'un après-midi ensoleillé (1951 ou 52), je roulais en voiture dans la Barra da Tijuca en compagnie de ma fiancée (mon épouse aujourd'hui). C'était un jour de semaine, mais j'étais en congé. Vers 15 h 00, nous nous dirigions vers le Recreio dos Bandirantes par l'avenue qui longe la mer, quand à hauteur du km 6, notre attention fut attirée par un objet à l'apparence métallique très loin dans le ciel. Au début, nous avons pensé qu'il s'agissait d'un avion qui réfléchissait le soleil, mais prêtant plus d'attention, nous avons vu que cet objet était immobile. J'ai arrêté la voiture et nous avons alors observé ce curieux phénomène sans pouvoir l'identifier. A l'époque, on ne parlait guère de soucoupes volantes et nous n'avons jamais pensé un seul instant qu'il ait pu s'agir d'une telle chose. »

« Nous sommes restés quelques minutes (peut-être 2 ou 3) à regarder l'objet, mais soudain, il s'est déplacé à grande vitesse pour ensuite disparaître derrière les collines de la Barra. Après sa disparition, nous avons continué notre route et avons vite oublié l'incident. Quelle ne fut pas notre surprise quand la semaine suivante, nous avons lu dans la revue « O Cruzeiro » un sensationnel reportage sur l'objet que nous avions observé. Nous avons ainsi constaté que ce que nous avions vu était réel et avait même pu être photographié... P.S. : Je suis médecin et n'aimerait aucune publicité, ni aucune mention de mon nom si vous révélez ces détails que je vous transmets confidentiellement. »

Figure 5
Reconstitution de la photo n° 50.



La lettre est signée et le nom de ce médecin, que nous tairons pour respecter sa volonté, est connu de la SOBEPS. Sa bonne foi est reconnue de tous et il jouit d'une grande estime parmi ses confrères.

Les photographies de la Barra da Tijuca sont connues du monde entier, mais bien peu de personnes connaissent vraiment tous les éléments de l'affaire. Nous espérons seulement que ce dossier photo aura permis de mieux fixer les choses quant à l'authenticité de ces documents.

Avant de clore cet article, je tiens à remercier M. Claude Bourtembourg sans l'aide duquel, une fois de plus, ce dossier n'aurait pas été possible. C'est lui qui a recueilli et traduit l'immense collection de documents qui nous sont parvenus du Brésil. Que les chercheurs de ce pays qui nous ont transmis ces informations soient aussi remerciés, et plus particulièrement Mme Irène Granchi, MM. Fernando Cleto Nunes Pereira et Carlos Varassin, ainsi que bien sûr MM. Keffel et Martins eux-mêmes.

Michel Bougard.

Notes et références :

1. Diaphragme 3.5, focale de 75 mm — diaphragmé entre 8 et 11, vitesse de 1/500 — film PxB Kodak Super XX — aucun filtre ne fut utilisé.
2. Par la suite Ed Keffel put démontrer qu'il lui était possible de prendre 12 clichés en une seule minute.
3. Ce chercheur est l'auteur de l'ouvrage « A Biblia e os Discos Voadores » (éd. Artes Gràficas Bisordi, Sao Paulo, 1972). Il étudie le phénomène OVNI depuis 1948 et fut un des seuls chercheurs brésiliens à avoir accès aux archives secrètes de la FAB. Depuis le mois de janvier 1974, il a entrepris d'ouvrir un « Centro de Pesquisas Exobiologicas » rassemblant en son sein de nombreux universitaires du pays.
4. Cette enquête de la FAB dans les jours qui suivirent l'observation des journalistes eut en effet une conséquence imprévue : plusieurs témoins interrogés par après, déclarèrent avoir vu des personnes lancer un disque en l'air et le photographier. Pour ces témoins, il ne pouvait s'agir que des reporters, auteurs des documents contestés. Les témoins ayant oublié la date exacte de l'événement, de regrettables confusions s'en sont suivies et elles ont parfois perturbé la suite de l'enquête.
5. D. H. Menzel et L. G. Boyd, The World of Flying Saucers, Garden City, New York, Doubleday, 1963.
6. Scientific Study of Unidentified Flying Objects, éd. Bantam, New York, 1969, pp. 83, 415-418.

7. O. T. Fontes, APRO Special Report n° 1, October 1961.
8. APRO Bulletin, January-February 1969, pp. 5-7.
9. Curieusement cette partie de l'agrandissement de la 4e photographie (cliché n° 49) ne figure pas sur le document publié pour illustrer l'article de Hartmann dans le Rapport Condon. Une lacune de plus et qui arrange bien les choses...
10. Revues « O Cruzerio » des 17.05.52, 11,12,54, 31.10.59, 12.12.73 et 19.12.73 ; communications personnelles de Mme I. Granchi, MM. C. Varassin, F. Cleto Nunes Pereira, J. Martins et E. Keffel.
11. J. Guieu, Les Soucoupes Volantes viennent d'un autre monde ; éd. Fleuve Noir, 1954, pp. 44-45 ; ou éd. Omnium Littéraire, 1972, pp. 50-51.
12. H. Durrant, Les Dossiers des OVNI, éd. R. Laffont, 1973, pp. 252-254.
13. APRO Bulletin, Vol. 22, n° 1, July-August 1973.

Autres références :

— UFO Evidence (NICAP), Richard Hall, 1964, pp. 87-88.
— Coral E. Lorenzen, The Great Flying Saucer Hoax, Signet Book, 1966, p. 192.

Réunion publique

Le SAMEDI 7 DECEMBRE prochain, à Bruxelles, salle Promovere, 5, Place Ste-Catherine, à 15 h, se tiendra une réunion publique consacrée à l'affaire de Glozel.

« Glozel, 50 ans après », une conférence illustrée par de nombreux documents, y sera présentée par MM. P. Ferryn et J. Gossart. Les tablettes trouvées à Glozel prouvent-elles que l'écriture est d'origine européenne ? Preuves à l'appui, elles remettent en tout cas en cause l'origine admise actuellement. De plus, il y a autour de cette affaire un scandale retentissant qui doit inquiéter tous ceux pour qui la liberté d'expression n'est pas un vain mot.

Nouvelles internationales

RESULTATS D'UNE ETUDE SUR UN EFFET ELECTROMAGNETIQUE EN ESPAGNE.

L'année dernière, nous vous avions relaté (1) le cas étrange de cet étudiant espagnol de Logroño (Vieille-Castille), Javier Bosque, qui dans la nuit du 21 au 22 juin 1972 avait eu la stupéfaction de voir un objet ovoïde et lumineux de 30 cm de diamètre environ pénétrer dans sa chambre. Pendant toute la présence de l'« engin », le poste de radio à transistor, qui était en fonctionnement bien que les émissions fussent terminées, émit une série de sifflements très aigus. Le témoin eut la présence d'esprit, rare et louable, de mettre en marche son magnétophone. Ce sont les principaux résultats de l'analyse très fouillée de la bande ainsi enregistrée que nous vous présentons aujourd'hui. Ils ont été publiés, comme la description originale du cas, par notre excellent confrère espagnol STENDEK (2 et 3).

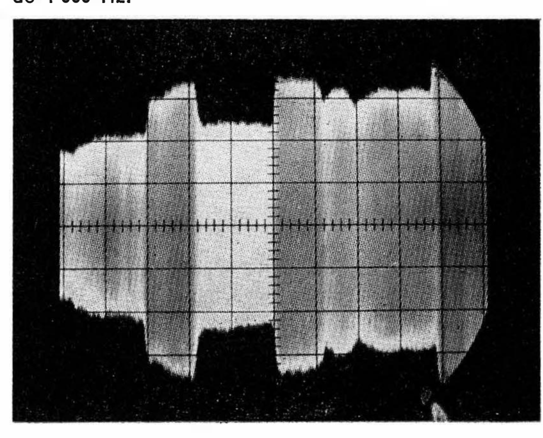
L'étude a été menée de manière indépendante par deux experts. D'une part, à la demande directe du CEI (groupement qui édite STENDEK), un licencié en physique, spécialiste en électronique appliquée, professeur dans un Centre de Recherches Acoustiques, M. B., qui a dû garder l'anonymat pour éviter des ennuis professionnels, et d'autre part M. Maeto Navaridas, technicien en électronique attaché à une firme de Madrid. Il est remarquable que la première réaction de ces deux hommes fut la même, à savoir qu'il s'agissait d'un trucage facilement réalisable, mais un examen approfondi devait les faire changer d'avis l'un et l'autre.

M. B., sur la requête de nos confrères espagnols, a traduit les signaux acoustiques en oscillogrammes afin de pouvoir étudier le phénomène en détail par voie graphique. Disons tout de suite que les résultats de l'analyse n'autorisent évidemment pas à affirmer avec certitude que l'enregistrement a été produit par le champ électromagnétique engendré par un OVNI ; ils permettent néanmoins de déterminer ce que la bande n'est pas, et de suggérer ce qu'elle pourrait être. Il apparaît notamment que les modulations d'amplitude et de fréquence sont très complexes et très fines, et que leur réalisation ré-

clame un appareillage qui sort des possibilités techniques et financières d'un amateur. Ceci oblige à expliquer autrement oue par une mystification deux faits qui à première vue n'étaient pas à l'appui d'une origine « étrangère » des sons. Le premier est que le poste de radio étant réglé sur la fréquence de la station émettrice locale, il ne pouvait recevoir de signaux émis sur une autre fréquence ; or un appareil télécommandé devrait logiquement recourir à des fréquences non utilisées, afin d'éviter les interférences et d'augmenter ainsi la fiabilité. On peut cependant supposer que la modulation du signal émis par la radio a modulé un émetteur-récepteur situé dans l'« engin », qui a dès lors émis dans la fréquence du système récepteur. En d'autres termes, l'émission serait indépendante du système de téléguidage. Le deuxième élément de prime abord très suspect est que l'enregistrement semble présenter une programmation déterminée, bien que non compréhensible, avec un début et une fin bien marquées correspondant à la mise en marche et à l'arrêt du magnétophone. Autrement dit, le programme, si programme il y a, n'est pas « pris en marche » par le témoin et le début semble le véritable début d'une émission. Si on exclut, pour des raisons techniques, une fabrication de la part de Javier Bosque, il reste donc l'hypothèse que l'émission eût constitué une sorte de message, délivré intentionnellement dès que le témoin se mit à enregistrer. Ceci nous amène fort loin comme on le voit...

Revenons sur Terre et décrivons succinctement ce que l'on trouve, successivement, sur cette fameuse bande. Au début, on a un son assez uniforme de 1 000 Hz (1 Hertz = 1 cycle/seconde), avec une modulation d'amplitude bien rythmée qui tout de suite donne l'idée de codification ou de message. Chaque amplitude se maintient en plateau une seconde ou un multiple de la seconde : il semble nettement y avoir utilisation de cette unité de temps. Ces plateaux et leurs flancs présentent une extrême netteté qui ne pourrait pas être atteinte par une falsification manuelle, ainsi qu'une tentative en ce sens l'a montré. On peut obtenir auditivement les mêmes effets, mais l'analyse sur

figure 1 : vue de l'écran de l'oscilloscope pendant le passage de la 1re partie de l'enregistrement. Les lignes verticales divisent le temps en secondes. Son de 1 000 Hz.



oscilloscope révèle d'énormes différences avec l'enregistrement original (photos 1 et 2) : il n'y a plus de régularité dans le temps ni de passage abrupt d'un plateau à un autre.

Dans la suite de la bande, les plateaux disparaissent pour faire place à des variations sinusoïdales extrêmement fortes et brèves (photos 3 et 4). Un glissement se produit vers les plus basses fréquences, puis un saut brusque à 4 000 Hz, où la fréquence se maintient avant de monter brutalement, en fin d'enregistrement, vers des fréquences inaudibles (ultra-sons).

Quant à M. Mateo Navaridas, l'autre expert qui a analysé la bande, avec des appareils de type différent, il a relevé notamment les caractéristiques suivantes :

1) Stabilité de fréquence : 1 046 $\pm$ 2 Hz dans la première partie ; 4 150 $\pm$ 8 Hz dans la seconde partie. La stabilité de la première partie surtout suggère que l'élément producteur du son module le temps en secondes.

2) Changements de fréquence : initialement on observe une montée progressive de 640 à 1 046 Hz, avec une longue période de permanence à cette dernière valeur. Approximativement au milieu de l'enregistrement, on note une descente également graduelle jusqu'à 420 Hz, suivie d'un saut brusque à 4 150 Hz, c'est-à-dire une multiplication de la fréquence par 10.

3) Nombreuses variations d'amplitude, plus intenses après le saut brusque, mais pas de glissement de fréquence appréciable.

figure 2 : tentative de reconstitution donnant un son analogue à celui correspondant à la photo 1.

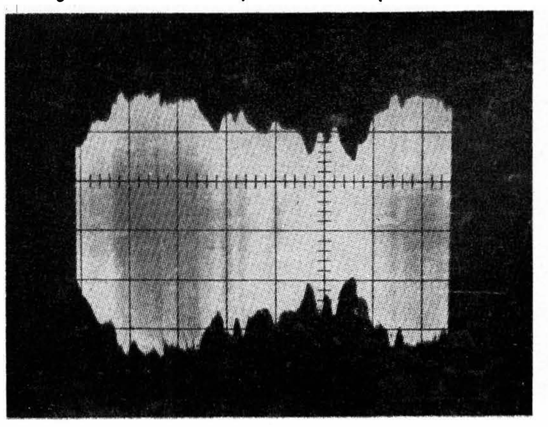
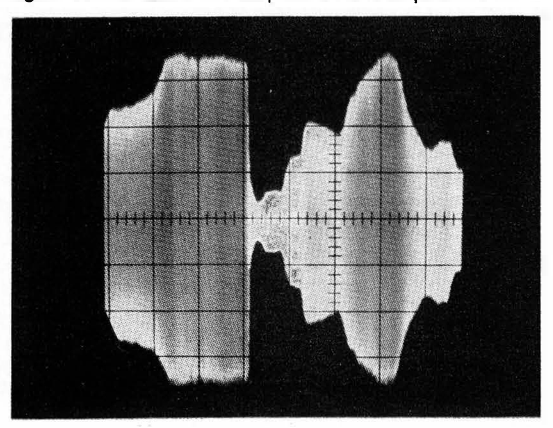


figure 3 : moment où disparaissent les plateaux.



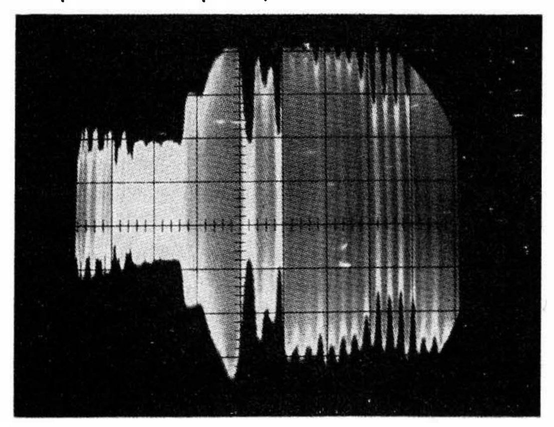
Le technicien penchait pour l'hypothèse d'une station émettrice lointaine qui, après les heures normales d'émission, aurait procédé à des essais de modulation, chose très fréquente parmi les stations européennes pour vérifier leurs appareils, la multiplication par 10 correspondant à un changement d'échelle. Les variations d'amplitude n'auraient été que du « fading », normal pour une émission lointaine. Toutefois, une simulation n'a pas produit autant de fluctuations d'amplitude que la bande originale, et M. Navaridas reconnaît, fort loyalement, que de toute manière son hypothèse implique de considérer le témoin comme un farceur ou un halluciné, ce que rien dans son comportement ne laisse suggérer.

Les résultats des travaux de M. Navaridas ont été soumis à M. B., qui marqua son accord sur les procédures employées, mais pas d'une manière absolue sur les conclusions. La moins grande précision de l'appareillage (enregistreur à déroulement de papier, présentant une certaine inertie mécanique d'une part ; oscilloscope à écran, procédé optique donc, d'autre part) ne permet pas d'apprécier toute la finesse des changements de niveau de modulation, laquelle rend moins vraisemblable l'hypothèse d'essais pratiqués par une station lointaine. Pour de tels essais, nul n'est besoin de procéder à des émissions aussi complexes. De plus, une émission lointaine serait fatalement accompagnée de nombreux parasites, qui sont inexistants sur la bande de Javier Bosque.

M. B. a passé de nombreuses nuits à enregistrer des essais effectués par des stations lointaines et il ne lui fut pas possible, quoiqu'il l'eût beaucoup désiré, de rencontrer quelque chose de semblable à la bande originale. L'intensité est aussi anormalement grande.

M. B. se livra ensuite à quelques suppositions qu'il reconnaît être plus spéculatives : si, cessant d'analyser la bande indépendamment de son contexte allégué, on se reporte au témoignage, il semble que l'on puisse associer les fréquences comprises entre 600 et 1 000 Hz à des variations d'altitude, les 600 Hz correspondant au moment où l'objet commence sa descente et les 1 000 Hz au stationnement à 40 cm du sol, les fréquences de l'ordre de 4 000 Hz étant associées à des déplacements horizontaux. Rappelons aussi que Javier Bosque décrit l'« engin » comme luminescent, d'aspect métallique, mais **de surface vibrante**. Peut-on assimiler dès lors l'objet à un émetteur d'ondes acoustiques du type sphère pulsante, dont le diamètre croît et diminue alternativement ? Pas exactement, car des vibrations sonores et ultra-sonores émises de cette manière auraient provoqué des dégâts sensibles. On peut cependant supposer soit que ce n'était pas la surface même de l'objet qui vibrait mais une couronne lumineuse enveloppante de très faible densité, présentant un aspect métallique par réflexion de la surface et n'émettant ni son ni chaleur, soit que la surface vibrait réellement mais était séparée de l'air par un es-

figure 4 : phase finale de l'enregistrement ; variations d'amplitude très rapides ; son de 4 000 Hz.



pace où régnait un vide poussé, empêchant la propagation des ondes.

Il est encore un élément qui n'est pas sans intérêt, bien qu'il ne concerne plus l'analyse de la bande : il s'agit de l'examen médical auquel s'est soumis le témoin. Nous résumons ici le certificat qui lui a été délivré : « Javier Bosque ne souffre d'aucune maladie quelconque, physique ou psychique. Soumis à une induction hypnotique, il eut un comportement complètement normal et le degré de profondeur atteint indique un niveau intellectuel élevé et l'absence de tares psychologiques. » Une analyse graphologique ne décela aucun signe de caractère pathologique non plus.

Les principales pièces du dossier sont ainsi en votre possession. Nous avons été contraints de résumer fortement le contenu technique de l'analyse, mais nous tenons une traduction complète à la disposition des chercheurs intéressés.

Il nous reste en terminant à féliciter nos confrères espagnols du Centro de Estudios Interplanetarios pour l'excellence du travail qu'ils ont accompli et à remercier chaleureusement M. Eloi Watriquant pour la compétence avec laquelle il a traduit le texte original en français.

Jacques Scornaux.

Références :

1. Francis Kundycki, Espagne : un OVNI fait irruption dans une chambre, Inforespace 1973, n° 9, pp. 19-20.
2. Albert Adell et Pere Redon, Un OVNI penetra en una habitacion, Stendek n° 10, sept. 1972.
3. Albert Adell et Pere Redon, Estudio de la cinta grabada por Javier Bosque, Stendek, n° 13, juin 1973, pp. 3-18.

CANADA : HUMANOIDE OU ANIMAUX HALLUCINES ?

Ce pays est décidément riche en observations d'« ufonautes ». Mais celle-ci est un peu particulière, bien que loin d'être unique en son genre dans le monde, en ce sens qu'aucun OVNI ne fut aperçu en même temps que l'« être ». De tels cas sont évidemment plus délicats à aborder, car on peut se demander dans quelle mesure ils ont un réel rapport avec l'ufologie.

Quoi qu'il en soit, voici les faits : le 22 novembre 1973 dans une zone assez isolée de Joliette (Province de Québec, près de Montréal), Mme J.P. (identité complète connue de l'enquêteur du MUFON, M. Wido Hoville) s'était rendue dans sa cuisine vers 2 heures du matin pour s'allumer une cigarette, se sentant inexplicablement agitée. Un « objet blanc » qui semblait se tenir juste derrière la fenêtre attira son attention. Elle s'approcha et découvrit une « chose » de 1,20 m de haut, avec une tête ronde et deux yeux très brillants et phosphorescents, trois fois plus grands que des yeux normaux. Elle ne vit ni nez, ni bouche. Autour de la tête, ou du casque, il y avait comme un halo ou des flammes, et des « lacets » semblaient noués autour du cou. Les épaules n'étaient pas carrées comme celles d'un être humain, mais descendaient avec un angle de 45°.

Mme J.P. déclara qu'elle n'avait pas été effrayée, et que cette « chose » lui avait paru belle. Elle se sentait vraiment attirée, et ne pouvait s'en aller. Après quelque 15 secondes, l'étrange créature disparut et le témoin se rua dans sa chambre pour éveiller son mari. Celui-ci fit le tour de la maison, négligeant toutefois le jardin, et ne trouva rien, sinon leur chien gisant sur le sol, « effrayé à en mourir »... La nuit suivante, la chatte de la famille se comporta de manière étrange. Elle montait et descendait dans la maison, regardant fréquemment vers la fenêtre

où la chose était apparue, et ne s'éloignait pas de ses maîtres.

La même nuit, des policiers et un prêtre rapportèrent avoir vu des OVNI près d'une carrière de chaux non loin de Joliette, à environ 1 200 m du domicile de Mme J.P. Ajoutons qu'il y a plusieurs sources dans la carrière et que deux lignes de 730 000 volts la longent.

Nous dirons pour conclure que les circonstances de ce témoignage sont typiquement de celles qui rendent l'hypothèse de l'hallucination, ou du rêve à moitié conscient, la plus plausible. Mais il y a le chien et la chatte : ont-ils eux aussi « rêvé éveillés ? ».

Jacques Scornaux.

Références :

— Skylook, revue du Mutual UFO Network, n° 77, avril 1974, p. 9 (26 Edgewood Drive, Quincy, Illinois 62301, U.S.A.).

— Canadian UFO Report, Vol. 3, n° 1, 1974, pp. 21-22 (Box 758, Duncan, B.C. V9L 3YL, Canada):

LE GEANT DE VIRGINIE.

Cette double observation de la fin du mois de mai 1971 a été rendue publique récemment par notre confrère américain le NICAP. L'enquête, longue et prudente, a été retardée par le souci des témoins d'éviter toute publicité, attitude qui est par ailleurs à l'appui de leur sincérité. Les faits se sont passés dans une petite commune rurale près de Fredericksburg, dans le nord de l'état de Virginie.

Par une nuit sombre et nuageuse, trois jeunes gens étaient partis pour camper dans une prairie proche de leur domicile avec leur berger allemand. Deux d'entre eux s'étaient éloignés pour vérifier la provenance d'un bruit d'avertisseur de voiture perçu dans le lointain. Le troisième était resté en arrière avec le chien. Marchant à travers la vaste prairie, il ressentit l'impression que quelqu'un était derrière lui. Il se retourna mais ne vit rien. Se retournant à nouveau un peu plus tard, il observa une « chose » brillante au-dessus d'un étang situé parmi les champs. De cette position, l'objet se dirigea lentement vers le jeune homme, pour en fin de compte s'arrêter près de lui et se poser délicatement sur le sol, après avoir sorti des « béquilles » de sa face inférieure. Une porte s'abaissa alors face au témoin et un « homme » sortit : il était « immensément grand », d'apparence luisante, avait de longs bras et tenait dans une main une « boîte brillante ». L'être promena son regard tout à l'entour, puis se mit en marche en direction du jeune homme, qui s'était tapi dans l'herbe haute. Le chien grogna en direction de l'« ufonaute » et commença à s'en approcher. L'être se retourna alors d'un saut raide et regagna son engin. La porte se referma, mais l'OVNI ne s'en alla que 10 minutes plus tard environ.

Le témoin fut retrouvé quelques minutes après par ses deux compagnons, encore tapi dans l'herbe et apparemment en état de choc. Il leur raconta sa rencontre et tous trois s'empressèrent de rentrer chez eux. Deux nuits plus tard, une autre observation se produisit dans les environs, sans « ufonaute », mais venant à l'appui de la première par le nombre de témoins et la similitude dans la description de l'OVNI. Deux sœurs du premier témoin roulaient sur le long et sinueux chemin d'accès de leur maison, au retour d'un cours du soir, quand elles perçurent un bourdonnement et des lumières rouges provenant d'au-dessus de leur voiture. Presque immédiatement le moteur cala, les phares s'éteignirent et la radio devint muette. De l'intérieur de la voiture, les jeunes filles purent voir un objet blanc brillant, en forme de disque, planant à environ 50 pieds (15 m) au-dessus du chemin bordé d'arbres. Après 5 minutes environ, les témoins réussirent à faire démarrer la voiture, et parcoururent les derniers mètres avec l'engin continuant à les suivre. Attirés par le bruit de la voiture montant le chemin, deux frères se précipitèrent dehors et virent « une gigantesque chose en forme de soucoupe » suivant la voiture de leurs sœurs jusqu'à la maison, au-dessus de laquelle l'OVNI resta planer quelques minutes, avant de finalement dériver vers l'horizon.

La publication par le NICAP de ces deux cas corrélés allait amener à notre confrère un témoignage sur un fait survenu dans cette même région de Virginie un mois auparavant, soit en avril 1971. Le rapport venait... d'une prison où le témoin se trouvait incarcéré, et l'observation s'était déroulée alors qu'il était

en fuite et tentait d'échapper à une poursuite de la police. Après une course à travers bois, il s'était arrêté et s'était retourné pour s'assurer que les policiers n'étaient pas sur sa piste. Au loin, à plus de 5 miles (8 km), il aperçut des éclairs de lumière dans le ciel, qu'il attribua aux projecteurs de la police se reflétant sur les nuages. Ne voyant pas de danger immédiat, il s'accroupit pour se reposer et réfléchir sur la direction à emprunter.

En quelques secondes, l'impression lui vint d'être observé. Il jeta un coup d'œil en l'air et vit, à environ 150 à 200 pieds (45 à 60 m), juste au-dessus de lui, un objet immobile, rectangulaire, de 20 pieds sur 8 (6 m sur 2,4) environ, sans détails visibles. A aucun moment le témoin ne vit autre chose que cette face ventrale. Effrayé, il s'encourut, pensant que ce pourrait être une sorte d'engin de poursuite de la police (sic !). L'objet le suivit, demeurant à sa verticale. Le fuyard avait l'impression très nette que quelqu'un l'observait. Il parcourut en cette compagnie plus de 10 miles (16 km), à travers bois, champs et une petite étendue d'eau peu profonde. Vers la fin de ce trajet, comme il pensait s'arrêter pour se reposer, l'objet sembla s'élever et en moins de deux secondes il avait complètement disparu selon une direction verticale. « Mais, ajoute le témoin, mon impression était plutôt celle d'une diminution de taille par implosion que d'un éloignement ».

On remarquera que cette dernière observation, faite dans des circonstances que nous qualifierons d'originales, ne manque pas ellemême d'originalité : la forme rectangulaire est peu commune quoique déjà rencontrée, et l'accompagnement d'un piéton est incontestablement plus rare que celui d'un véhicule. Demeurant dans les formes géométriques anguleuses, nous songeons à la pyramide qui suivit le fameux Casanova dans la nuit du 31 août au 1er septembre 1743 (voir Inforespace 1973, N° 9, pp. 43-44).

Jacques Scornaux.

Référence :

UFO Investigator, septembre 1973, pp. 2 et 4 (organe du NICAP, National Investigations Committee on Aerial Phenomena, 3535 University Blvd West, Suite 23, Kensington, Maryland 20795, U.S.A.).

LE FILM DES VOSGES : UN COUP POUR RIEN.

A la fin du mois de mars dernier, presse, radio et télévision se firent largement l'écho d'une nouvelle sensationnelle et particulièrement attirante pour les ufologues : les évolutions d'un OVNI avaient été filmées au Thillot, dans les Vosges, à l'occasion du tournage des extérieurs d'une émission dramatique de l'ORTF. Les téléspectateurs purent voir sur la deuxième chaîne française une boule brillante descendre du ciel à la verticale, sur fond de montagnes, hésiter un court instant, puis devenir elliptique et repartir rapidement de biais. Le cameraman avait simplement eu l'impression que « quelque chose » traversait le champ de la caméra.

Après un premier moment d'enthousiasme bien compréhensible, il fallut se rendre à l'évidence, devant les résultats de l'expertise : le mouvement assez rapide du supposé OVNI aurait dû créer un « flou de bougé » sur les bords avant et arrière dans le sens du déplacement. Or il n'en était rien : la netteté de ces bords était parfaite. Etait-ce un simple phénomène de reflet, ou bien y eut-il volonté délibérée de trucage, par superposition de deux pellicules ? Une enquête a été ouverte à l'ORTF. A la décharge des falsificateurs éventuels, rappelons que la date était proche du 1er avril...

Malheureusement, comme c'est trop souvent le cas, le démenti fut loin de connaître la diffusion qu'avait eue la présentation initiale du film. Bien que M. Pierre Guérin lui-même, peu suspectable d'opposition au phénomène OVNI, eût fait une mise au point sur l'écran d'INF 2, rares sont les organes de presse qui la reproduisirent. En Belgique, le quotidien « Le Soir » la mentionna à l'initiative de M. Gérard Des Marez.

Comme pour le cas du Concorde évoqué dans notre précédent numéro, l'énorme publicité hâtivement accordée à une telle affaire avant toute vérification risque en fin de compte d'avoir des effets négatifs pour notre cause. C'est pourquoi il nous faut bien conclure avec notre confrère M. René Fouéré, à

qui nous devons l'essentiel de nos informations, que cette affaire a constitué un désolant « coup pour rien ».

Jacques Scornaux.

Références :

— Gérard Des Marez, Le Soir du 26-6-1974.

— René Fouéré, Phénomènes Spatiaux n° 39, mars 1974, pp. 33-34 (revue du GEPA, 69, rue de la Tombe-Issoire, 75014 PARIS).

HONTE ET MEPRIS...

Ces dernières années, le phénomène OVNI a été ridiculisé et tourné en dérision par bon nombre de personnes. Et si de nos jours, l'attitude générale commence à changer, il est encore loin le temps où tout le monde reconnaîtra le phénomène comme authentique. A l'origine du mépris avec lequel le problème est considéré, on trouve souvent des informations insensées lancées par une presse avide de sensationnel. Ces articles qui ont fait soulever les épaules à plus d'un scientifique, ont heureusement disparu peu à peu des colonnes des journaux et on ne peut que s'en féliciter.

Cependant, de temps en temps, un communiqué lancé par un quelconque farfelu est remarqué par un journaliste en mal de copie, et de quelques lignes sans importance, on fait une information primordiale, publiée à la une. Ainsi il y a quelques semaines, la plupart des quotidiens ont repris un communiqué selon lequel des « chercheurs péruviens de l'Institut de Relations Interplanétaires » (sic !) avait réussi à entrer en contact (télépathique évidemment) avec l'équipage d'un OVNI originaire de Ganymède, un des satellites de Jupiter. On y trouve bien sûr tout un fatras de termes pseudo-scientifiques visant à prouver le sérieux de la « mission d'étude » de cet « Institut ».

Disons clairement les choses : si la mission de la presse est avant tout d'informer, cette information doit être vérifiée. On aurait ainsi appris que cet éminent « Institut » n'est qu'un groupe de quelques farfelus ou mystiques dont le rôle est si néfaste pour l'avenir de l'ufologie (lire à ce propos notre éditorial). Nous ne pouvons qu'exprimer notre honte et notre déception devant de tels faits et de constater qu'aujourd'hui encore, on préfère donner la priorité au récit délirant d'un « contacté » ou aux divagations de farfelus plutôt que de publier un compte rendu sensé et objectif des phénomènes OVNI.

Amérique du Sud, continent de prédilection des OVNI (4)

ATTERRISSAGES A PIRASSUNUNGA (BRESIL) : D'AUTRES CAS ENCORE...

Sur base de nouvelles informations transmises à la SOBEPS par le Dr W. Buhler, président de la SBEDV (1), nous sommes heureux de pouvoir vous délivrer une série de données dont le haut intérêt ne peut que susciter toute votre attention. Comme nous l'avons déjà montré dans cette rubrique, des événements ufologiques particulièrement importants se déroulent dans les vastes états brésiliens. Soucieux de la qualité de nos sources, nous vous signalons que l'authenticité des faits et la véracité des témoignages ont été méticuleusement étudiées et contrôlées sur les lieux mêmes des incidents, soit par les compétents enquêteurs de la SBEDV, guidés par le dévouement exemplaire et la haute expérience du Dr Buhler, soit par des membres actifs d'autres groupements ufologiques brésiliens. Nous tenons à faire part ici de notre plus vive admiration à nos confrères d'outre-mer, qui surmontent d'énormes difficultés : c'est un fait courant pour un enquêteur de la SBEDV de se déplacer sur plusieurs centaines de kilomètres afin d'étudier sur place un cas important.

Le Dr Buhler fut ainsi amené à concentrer plus particulièrement ses démarches sur la région de Pirassununga, alors que déjà la grande vague de 1968-69 agitait la zone sud du Brésil. Le nom de Pirassununga n'est pas inconnu de nos lecteurs pour avoir été cité, une première fois, dans Inforespace n° 6 (2), où nous relations l'insolite et tumultueuse rencontre vécue par l'ouvrier agricole Luiz Flozino de Oliveira le 12 février 1969. Un autre cas important fut développé en ces colonnes dans le n° 17 (3), essentiellement d'après les informations reçues de M. René Fouéré, secrétaire général du GEPA.

Il apparaît qu'une véritable mini-vague eut pour cadre cette région en février 1969. C'est pourquoi nous y revenons aujourd'hui, en vous invitant au préalable à découvrir des faits que nos amis de la SBEDV furent surpris de constater lors de relevés statistiques, et qui ne sont pas sans rapport avec nos propres commentaires de l'expérience de Luiz Flozino. Nous avancions en effet l'hypothèse du « phénomène d'imprégnation géographique ». Les éléments mis à jour par la SBEDV permettent de penser qu'au-delà des activités du phénomène se limitant à un périmètre donné, une plus vaste région, voire la superficie de plusieurs états brésiliens, connaît d'année en année, depuis 1957, une opération de contact progressive avec la population, menée par l'intelligence régissant les OVNI.

Ainsi, comparant deux cartes du Brésil où sont répartis respectivement les cas de la période 1957-58 (fig. 1) et ceux de la période 1968-69 (fig. 2), le Dr Buhler fut amené à dégager les particularités suivantes (4) :

— Alors que pour la période 1957-58, les cas apparaissent régulièrement distribués entre les 5 zones géophysiques du pays, et se concentrent bien sûr dans les états côtiers, où vivent les 9/10 de la population du Brésil, les cas de la période 1968-69 sont nettement localisés dans la partie sud du pays. Une grande réduction de l'activité OVNI s'est donc opérée dans les

zones du nord-est et de l'est, le nombre total de cas étant d'ailleurs moindre. Il y eut néanmoins beaucoup de survols, particulièrement autour de quelques grandes agglomérations urbaines, comme par exemple Porto Alegre (Etat de Rio Grande do Sul ; 5 cas), Lins (Etat de Sao Paulo ; 24 cas) et Rio de Janeiro - Niteroi - Guanabara (12 cas).

— Les cas d'atterrissages et de manifestations d'occupants eurent lieu avec une préférence marquée au plus fort des vagues de survols, ainsi qu'on peut le remarquer en juillet et en octobre 1968 et en février-mars 1969 (fig. 3).

— On constate une augmentation à la fois absolue et relative du nombre d'atterrissages, de manifestations d'ufonautes et de tentatives de communication avec les témoins. Le tableau suivant expose quelques caractéristiques des vagues de 1957-58 et 1968-69 se prêtant bien à une étude comparative.

	survols	atterrissages	occupants	tentatives de communication	accompagnements	effets électromagnétiques	photo ou radar	effets physiologiques
1968-69) (24 mois)	142	15	10	6	9	9	11	10
1957-58 (14 mois)	149	12	3	2	4	2	7	2

Concernant les chiffres globaux d'observations, voir également (5). Un phénomène complètement original apparaît lors de la vague de 1968-69 : la téléportation ou transport d'automobiles ou de personnes par les OVNI. Il est représenté par 3 cas, ou peut-être le double, selon des informations parvenues récemment à notre connaissance (6).

La région sud du Brésil (Etats de Sao Paulo, Parana, Santa Catarina et Rio Grande do Sul), dont la densité de population est de 36 habitants/km² (11 hab./km² pour l'ensemble du pays), devait connaître le plus grand nombre d'observations pendant la vague de février 1969. Sur 18 cas relevés au total, 11 provenaient de la région sud, dont 3 des environs de Pirassununga. Lors de chacun de ces 3 incidents, dont 2 vous ont déjà été exposés (2 et 3), les témoins furent directement confrontés avec plusieurs occupants sortis d'engins posés au sol. En novembre 1968, quatre étudiants avaient également vécu une expérience qui mérite d'être intégrée au très instructif dossier de Pirassununga.

LA RENCONTRE DU 19 NOVEMBRE 1968.

Ce soir-là, entre 22 h 30 et 23 h 00, quatre étudiants en droit au Collège Sao Joao d'Aguai, Jaime, Luiz, Walter et Osmar, s'approchaient de Pirassununga en voiture, venant d'Aguai. A quelque 4 ou 5 km de la ville, ils virent une lumière sur l'horizon et pensèrent qu'il s'agissait des phares d'une automobile arrivant en sens inverse. Mais après une approche rapide, la lumière ralentit fortement et ils durent rejeter leur première idée, d'autant plus que l'objet se mit à décrire une série de mouvements rapides de montée et de descente. Au début d'une légère côte, le moteur s'arrêta et, les phares étant dirigés vers le haut du fait de la pente de la chaussée, Luiz fit plusieurs appels rapides à l'intention de la « lumière ». Les signaux furent reproduits par l'OVNI, bien qu'à une cadence plus modérée.

Les témoins se rendirent compte qu'ils ne pouvaient pas sortir de la voiture, sentant leur corps sans force. Cet état dura 5 à 10 min, l'objet se tenant à environ 40 m devant eux, à une hauteur estimée elle aussi à 40 m, puis la « lumière » croisa la voiture à environ 45°, éclairant la route, et disparut « en s'éteignant ». Le conducteur, que ces événements avaient plongé dans un état de nervosité bien compréhensible, changea de place avec Osmar et la voiture redémarra normalement.

Peu après une lumière d'approximativement 1 m de diamètre apparut à une distance de 70 à 80 m à droite de la route. Elle ressemblait à celle émise par une lampe à vapeur de mercure et des reflets bleutés y étaient visibles. Ce phénomène lumineux irradiait la forêt toute proche. Luiz, toujours très nerveux, demanda au conducteur d'accélérer mais, bien que celui-ci eût le pied au plancher, la voiture ralentit mystérieusement et franchit cet endroit au pas ,avant de se remettre à fonctionner comme à son habitude.

Peu de temps après, un autre phénomène encore surgit, sous forme d'un tourbillon de poussière qui prit naissance au milieu de la route, à faible distance de la voiture. Ce tourbillon à peine franchi, c'est un homme qui apparut, debout au milieu de la route. Il avait la face tournée en direction de l'auto et le bras droit tendu, avec la paume de la main tournée vers le sol. Après un violent coup de frein et une embardée vers la gauche, la voiture passa très près de l'inconnu sans lui causer le moindre mal.

L'extraordinaire aventure de ces quatre étudiants n'était pas encore terminée, car ils aperçurent bientôt trois autres hommes, alignés sur le côté droit de la route, regardant l'automobile se rapprocher d'eux. Ces hommes étaient grands et avaient des traits physiques semblables à ceux de la race humaine. Tous étaient casqués et portaient le même type de vêtement bleu clair, pouvant être comparé à une salopette ou à une combinaison. Luiz aurait bien aimé s'arrêter pour converser avec les quatre « étrangers » des phénomènes lumineux qu'ils avaient aperçus, mais ses trois compagnons, apeurés, ne voulurent pas l'écouter et la voiture accéléra en direction de Pirassununga.

LE CAS DE LA FERME « BELA ALIANÇA ».

Ceci est le troisième cas survenu à Pirassununga lors de la vague de février 1969. Le 20 de ce mois, M. José Antônio Fioco, administrateur de la grande exploitation agricole « Bela Aliança », située à environ 8 km du centre de la ville, entendit les cochons grogner dans leur enclos au cours des dernières heures de la nuit. Se rendant vers la porcherie, il fut témoin de l'atter-

rissage d'un OVNI de 5 m de haut sur 4 m de large environ. L'objet possédait trois larges pieds, d'une hauteur de 1,50 m. Alors qu'il était à environ 200 m de l'engin, le témoin vit 3 occupants émerger d'une porte et stationner sur une plate-forme munie d'une balustrade qui ceinturait l'engin. Pendant 2 à 3 minutes, les trois êtres restèrent au même endroit.

Ils mesuraient approximativement 1,60 m de haut, et ils portaient des chaussures comme recouvertes d'aluminium. Leur habit était d'une seule pièce avec trois boutons de près de 3 cm de large à hauteur de la poitrine. Les êtres étaient imberbes et malgré la distance, le témoin se souvient parfaitement d'avoir vu leurs yeux. Chacun paraissait occupé à une tâche différente. L'un d'eux tenait un tube d'environ 35 cm de long et de 5 cm de diamètre, duquel sortait un faisceau lumineux qui éclairait parfaitement un poulailler situé à 250 m de là : le témoin distingua nettement sa volaille sur les perchoirs. Un autre occupant regardait à travers une sorte d'appareil photographique, tandis que le troisième utilisait un tube identique à celui décrit plus haut, mais plus gros et plus long. Ce dernier personnage semblait surveiller avec attention les abords de l'engin.

Fioco pensa immédiatement à prévenir sa famille pour qu'ils puissent à leur tour témoigner de l'événement, et il se dirigea vers sa maison. Malgré ses précautions, il ne put éviter de faire du bruit en ouvrant la porte et d'alerter ainsi les humanoïdes dont l'engin décolla bien vite et disparut en quelques secondes. Mais environ un mois plus tard, un samedi, vers 22 h 00, Fioco observait à nouveau un engin qui s'apprêtait à atterrir dans une cotonnerie située à 150 m de son domicile. Cette fois, une quinzaine de personnes observèrent l'objet. Le lendemain, on se rendit sur l'endroit présumé de l'atterrissage, et dans le sol fraîchement labouré on découvrit des empreintes de pas. Ces traces avaient été laissées par de grandes chaussures, à la pointe fine et d'une largeur de 5 cm.

Près d'un mois après ce second atterrissage, Fioco fut le témoin d'un phénomène identique. L'objet était cette fois posé dans une cannaie et il resta au sol durant 3 minutes. Fioco se dirigea vers l'engin, mais arrivé sur place, il ne trouva qu'une surface circulaire où les roseaux étaient brûlés ou arrachés.

INTERFERENCES DANS LA RECEPTION DES PROGRAMMES DE TV.

Fioco devait également révéler au cours de l'enquête menée par la SBEDV qu'à plusieurs reprises il avait constaté des interférences dans les images reçues par son téléviseur. C'est ainsi qu'il avait constaté que les programmes du Canal 4 (de la station de Sao Paulo) étaient parfois remplacés par des images montrant « des femmes avec des habits bizarres qui descendaient jusqu'aux pieds et une sorte de collerette autour du visage, ainsi que des hommes casqués, tous de petite taille... ».

Ces êtres s'entretenaient dans un langage curieux, inconnu, ressemblant à « l'idiome d'un hongrois ayant séjourné quelque temps à la ferme, mais avec des paroles plus courtes et très peu de syllabes ». La voix était grave et les phrases comme prononcées « à l'arraché ». Les images reçues étaient instables, troubles, et l'épouse du témoin, Sebastina, demandait chaque fois à son mari d'éteindre la TV de peur que le récepteur ne s'abîme. Toute la famille put assister à ces phénomènes d'interférences.

CHRONOLOGIE DES EVENEMENTS UFOLOGIQUES DE PIRASSUNUNGA :

1. 19-11-1968 : tentative de contact entre un groupe d'ufonautes et quatre étudiants. (Référence (7) pp. 34-36).
2. 06-02-1969 : contact de Tiago Machado (8) (9).
3. 12-02-1969 : contact de Luiz Fiozino de Oliveira. (Références (4) p. 152 et (7) pp. 30-33).
4. 20-02-1969 : observation de José Antônio Fioco. (Références (11), (12), (4) p. 153 et (10) pp. 26-27).

Claude Bourtembourg.

Notes et références :

1. Sociedate Brasileira de Estudos Sobre Discos Voadores, Caixa Postal 16 017, Correio Largo do Machado, Rio de Janeiro (GB), Brésil.
2. Franck Boitte et Claude Bourtembourg, Le Brésil en ébullition - Cas n° 3 : Les querelleurs extraterrestres aux cheveux longs, Inforespace 1973, n° 8, pp. 38-41.
3. Amérique du Sud. continent de prédilection des OVNI (3) - Pirassununga, Etat de Sao Paulo, Brésil, 6 février 1969, Inforespace 1974, n° 17, pp. 13-16.
4. Bulletin SBEDV n° 72-73, janvier/avril 1970, pp. 134-136, 143 et suiv.
5. Jacques Scornaux, Statistique des observations sud-américaines de 1946 à 1971, Inforespace 1973, n° 9, pp. 20-22.
6. Les études de la SBEDV sur ces cas furent publiées en date du 1-5-1970.
7. Bulletin SBEDV n° 74-79, mai 1970/février 1971.
8. Bulletin SBEDV n° 66-68, janvier/juin 1969, pp. 79-81.
9. Phénomènes Spatiaux (GEPA), n° 21, septembre 1969, pp. 25-32.
10. Bulletin SBEDV n° 94-98, septembre 1973/juin 1974.
11. Journal « O Globo », Rio de Janeiro, du 05-04-1969.
12. FSR Case Histories n° 5, juin 1971, p. 10.

Chronique des OVNI

Un curieux papyrus égyptien

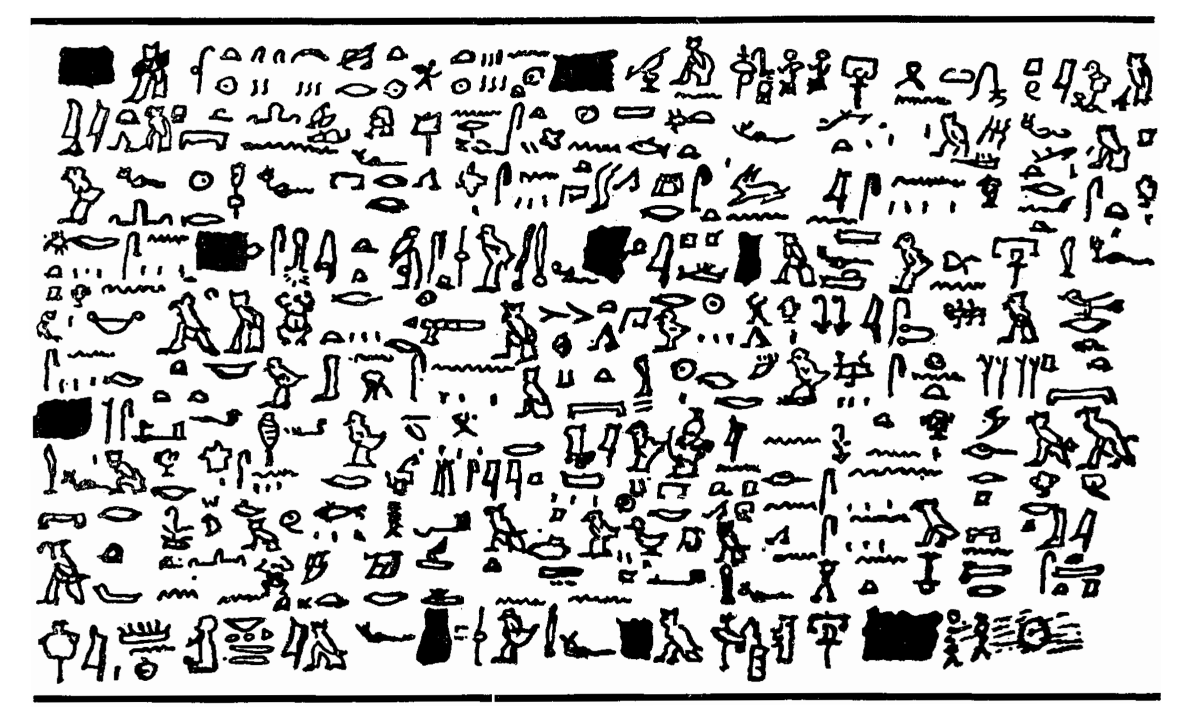
Quand on prend connaissance de faits très anciens se rapportant à des mystérieux phénomènes aériens, il est parfois téméraire de prétendre qu'il s'agit chaque fois d'OVNI. Dans cette rubrique, nous nous sommes cependant toujours gardés d'interpréter ces textes où bien souvent le légendaire et le religieux viennent couvrir des faits authentiques d'un voile plutôt embarrassant.
Le document que nous vous présentons cette fois a néanmoins le mérite de présenter objectivement des faits observés, même si comme d'habitude, les descriptions sont faites en utilisant des comparaisons simplistes. C'est grâce à Alberto Tulli, ancien directeur de la section d'Egyptologie du Musée du Vatican à Rome, que ce document étonnant a pu être retrouvé. Il s'agit d'un fragment de manuscrit datant de l'époque de Thoutmès III (ou Thoutmosis) dans lequel est relatée une bien curieuse observation.
Le Rapport Condon (1) s'est intéressé de près à ce document, et selon Samuel Rosenberg qui se chargea de son étude, ce manuscrit serait un faux. Il s'appuie sur des similitudes qu'il aurait constatées entre ce texte et la célèbre « vision d'Ezéchiel » pour justifier son point de vue. Il prétend également que le Professeur Tulli n'était qu'un « égyptologue amateur », et que le traducteur du papyrus, le Prince Boris de Rachewiltz, n'était nullement un expert en ce domaine (2). Ces derniers propos ont été rapportés au Comité Condon par le Dr Walter Ramberg, à l'époque attaché scientifique à l'ambassade des USA à Rome, qui les auraient lui-même recueillis de la bouche même du directeur de la section d'Egyptologie, le Dr Gianfranco Nolli.
A la mort de Tulli, le manuscrit ainsi que le reste de ses biens furent légués à un de ses frères, prêtre au Palais de Latran. Lorsque celui-ci décéda à son tour peu de temps après, ses biens furent répartis dans la famille et depuis lors, on a perdu la trace du fameux manuscrit. Quoi qu'il en soit, si un de nos lecteurs est un égyptologue averti, il lui reste toujours la possibilité de traduire le papyrus dont nous proposons un extrait ci-après, et de comparer sa traduction avec celle du Prince de Rachewiltz.

Thoutmès III (1504-1450 avant J-C, XVIIIe Dynastie, Nouvel Empire) fut sans doute un des plus grands rois égyptiens et l'un des plus grands conquérants de l'Antiquité. En vingt années de campagnes militaires, il porta les frontières de son pays jusqu'à l'Euphrate et jusqu'à Napata, en Nubie. Sous son règne, des richesses affluèrent dans la vallée du Nil sous forme de tributs apportés par toutes les nations vaincues qui avaient appris à respecter le nom de ce pharaon. Le « Papyrus Tulli » relate des faits qui se sont probablement déroulés lors d'une des campagnes de Thoutmès III (3).

« ...Au cours du troisième mois de l'hiver, dans l'année vingt-deux, à la sixième heure du jour, les scribes de la Maison de Vie virent un cercle de feu dans le ciel... Il n'avait pas de tête et le souffle de sa gueule avait une odeur immonde. Son corps avait la longueur d'une baguette (4) et sa largeur aussi. Il n'avait pas de voix. Le cœur des scribes fut rempli de terreur et de confusion à ce spectacle et ils se jetèrent à plat-ventre..., ils vinrent rendre compte à Pharaon. Sa Majesté ordonna... a été examiné... et il médita sur ce qui était arrivé et qui fut enregistré sur des papyrus à la Maison de Vie. Après que quelques jours se furent écoulés, ces choses devinrent plus nombreuses dans le ciel. Elles étincelaient plus que le Soleil, jusqu'aux limites des quatre piliers du ciel... Toute puissante était la position de ces cercles de feu dans le ciel. L'armée les regarda avec Pharaon au milieu. C'était après le souper. Puis les cercles de feu montèrent plus haut dans le ciel vers le sud... des poissons et des oiseaux tombèrent des cieux. Ce fut une merveille inconnue depuis la fondation de ce

---

1. Scientific Study of Unidentified Flying Objects, Bantam Book, New-York, 1969, pp. 497-500.
2. Signalons qu'en fait d'expert en égyptologie, Samuel Rosenberg était à l'époque producteur de films documentaires.
3. Les points de suspension représentent les parties du manuscrit qui sont illisibles, effacées ou détruites.
4. Selon les textes consultés, on lit tantôt « baguette », tantôt « canne ». Une canne (ou khet) valait 100 coudées royales, soit 52,3 m.



pays. Et Pharaon fit venir de l'encens afin de faire la paix sur Terre... et ce qui était arrivé, Pharaon ordonna de l'écrire dans les annales de la Maison de Vie... afin qu'on s'en souvienne à jamais... ».

Simple phénomène naturel étonnant ou un vol d'OVNI ? Comme d'habitude dans cette rubrique, nous nous garderons bien de trancher, nous contentant de vous présenter le document « brut ». Il est cependant exclu qu'il ait pu s'agir d'une aurore boréale sous ces latitudes, et d'autre part, des phénomènes tels que les météorites et les étoiles filantes étaient bien connus à l'époque. Notons enfin qu'il est nettement question de « cercles de feu » mobiles dans le ciel. Alors, le doute est-il encore permis ?

Michel Bougard.

Collaborateurs de la SOBEPS en 1974

Anne-Marie Abrassart
Michel Abrassart
Alice Ashton
Jean-Luc Bodart
Franck Boitte
André Boudin
Michel Bougard
Claude Bourtembourg
Claude Brasseur
Willy Breidenbach
Daniel Briffeuil
Georges Buisseret
Claire Carlier
Georges Charlier
Danièle Clerebaut
Lucien Clerebaut
Bernard Collen
Jean-Marie Cordonnier
Jean Debal
Alex Debienne
Armand De Broeck
Pierre Delmotte
Michel Demunter
Alain Denis
Claude Denis
Françoise Deramaix
Maurice de San
Michel Driessens
Pierre Elsen
Patrick Ferryn
Rita Franco
Georges Garroy
Glem
Jean-Claude Grafé
Louis Grégoire
Daniel Hellas
Jacques Hellebaut
Guy Jaminet
Francis Kundycki
Michel Lefrancq
Christian Lonchay
Jean-Luc Lorant
Auguste Meessen
Zygmunt Mielczarek
Jean Morsa
Gisèle Nachtergael
Marcelle Nardi
Alain Parisseaux
Alex Pirson
Jean-Marie Polard
Charles Poos
Michel Rase
Henri-Pierre Robin
John Rothschild
Jacques Scornaux
Michel Smets
Robert Thiry
Yves Toussaint
Jozef Van Camp
Daniel Vanden Borght
Edmond Van Heertum
Joël Vermeersch
Jean-Luc Vertongen
Yves Vézant
Mireille Vincke
Andrée Walraedt
Willy Wynant

Le guide de l'enquêteur **un document de travail indispensable, un ouvrage que vous devez posséder.**

Cet aide-mémoire présente près de 200 questions à poser aux témoins d'observations d'OVNI, couvrant toutes les situations possibles. Vous y apprendrez comment estimer une altitude ou des dimensions par la technique de la triangulation, comment décrire une trajectoire, comment analyser et étudier les traces au sol ou les autres phénomènes physiques signalés, comment rédiger un bon rapport, comment affecter un cas d'un indice de crédibilité et d'étrangeté, etc...

Oure les rubriques mentionnées ci-dessus, vous y trouverez quelques données astronomiques concernant l'observation des étoiles et des planètes, la visibilité du Soleil et de la Lune, ainsi qu'un calendrier perpétuel.

Si l'ufologie vous passionne, vous devez posséder cet ouvrage, il vous sera toujours d'un précieux secours.

En vente à la SOBEPS au prix de **85 F.B.** Le montant de la commande est à verser au CCP 000-0316209-86 de la SOBEPS, boulevard A. Briand, 26 — 1070 Bruxelles, ou au compte bancaire n° 210-0222255-80 de la Société Générale de Banque. Pour la France, uniquement par mandat postal international (ne pas envoyer de chèque).

Vous connaissez bien le phénomène OVNI... Vous êtes actif et aimez les contacts humains...

Devenez enquêteur de la SOBEPS

L'enquête auprès des témoins d'une observation de type OVNI est une occasion de vivre le phénomène dans son actualité.

Seules conditions indispensables : accepter de consacrer bénévolement quelques heures de loisir par mois et avoir la possibilité de se rendre sur les lieux d'une observation dans les plus brefs délais de façon à rentrer un rapport dans les jours qui suivent.

Profitez pleinement de cette occasion de participer activement à l'étude de ce problème passionnant et écrivez-nous en proposant votre candidature : dès qu'une observation sera signalée dans votre région, nous vous en feront part.

SIMPLE ET INDISPENSABLE : LE CODAGE DES OBSERVATIONS OVNI

La SOBEPS a mis au point un projet de codage des observations d'OVNI sur fiches à bords préperforés Rapid-Tri. Ce système est exposé dans Inforespace n° 14, pp. 37 à 40. La grande simplicité de son principe ne l'empêche pas d'être d'une utilité capitale pour nos recherches. La rapidité avec laquelle il deviendra opérationnel dépend de vous, ami lecteur, par l'aide que vous pouvez apporter à l'accomplissement de ce travail. Pour avoir une vision plus précise du phénomène OVNI il convient en effet de traiter le plus grand nombre possible de cas importants. Cette entreprise de longue haleine réclame donc la participation de nombreux collaborateurs. Inforespace vous offrira bien entendu la primeur des études sur les effets physiques des OVNI, sur les « humanoïdes », etc., qu'elle aura permises.

Point n'est besoin pour que vous puissiez nous aider que vous vous déplaciez fréquemment ni même que vous ayez beaucoup de temps libre : le codage est un travail que l'on fait chez soi et quelques fiches par semaine, rentrées régulièrement, constituent déjà un apport précieux. Une formation scientifique, en informatique par exemple, n'est pas non plus indispensable, bien que toujours utile : il suffit de disposer d'un esprit attentif et méthodique. Des personnes ayant une bonne connaissance de la langue anglaise sont particulièrement demandées. Au nom de la cause que nous défendons, nous vous remercions d'avance pour votre coopération.

ON DEMANDE DES DACTYLOS...

L'élaboration d'une revue comme INFORESPACE nécessite des pages et des pages de textes dactylographiés. Pour nous aider dans notre tâche et pour vous présenter des informations plus complètes et plus rapidement, nous avons besoin de dactylos bénévoles.
Si vous habitez Bruxelles et disposez d'une machine à écrire, prenez contact avec nous : votre aide nous est précieuse.